



Bénévole de l'année

# La Dame de coeur

pp. 4-5



534, chemin St-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**  
**echosf@videotron.ca**  
**www.echosf.org**

### VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **15 janvier 2021**.

### ADMINISTRATEURS

Jean-Yves Gosselin	Président	259-2471
Mireille Fournier	Vice-présidente	259-7526
Louis-Marie Garant	Trésorier	259-2200
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659

#### PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

#### PETITES ANNONCES

Jean-Yves Gosselin

#### MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

#### MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

#### TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

#### PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

#### ABONNEMENT

Mireille Fournier

#### RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Jean-Yves Gosselin

#### IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de Saint-François est soutenu par  
le ministère de la Culture et des Communications  
Culture  
et Communications*

**Québec** 

# Journal réalisé bénévolement communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte affaires	46,00\$	245,00\$
Quart page	56,00\$	362,00\$
Demi-page	97,00\$	607,00\$
Page	117,00\$	1081,00\$
Couvert C4 couleurs	150,00\$	1200,00\$
Demi-Bandeau 1 <sup>re</sup> couleurs	100,00\$	650,00\$
Bandeau 1 <sup>re</sup> couleurs	150,00\$	1200,00\$

Petite annonce 4,00\$

#### ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

#### Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Marie-Ève Presseau à CPS Média: [mpresseau@cpsmedia.ca](mailto:mpresseau@cpsmedia.ca)

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (G0R 3A0).

Tirage: **735 copies, 11 numéros/an**

#### NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu .....	911
Municipalité.....	418-259-7228

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action  
maintenant sur le Web  
www.echosf.org**

## SOMMAIRE

Hommage à Gilberte Crevier.....	4
Gilberte Crevier: La dame de cœur.....	5
L'Opération Paniers de Noël prend le relais.....	6
Une année bien spéciale pour le Service incendie et Premiers Répondants.....	7
Municipalité : Liste des projets et réalisations en 2020.....	8
Mot du maire.....	9
La Municipalité prend la route du Père Noël.....	10-11
Sont retournés vers le Père.....	12
Reconnaissance de service à un pompier.....	13
Une tradition se poursuit chez Garant.....	14
Répertoire des comités et organismes.....	14
Une municipalité plus attrayante grâce à de nouvelles plaques toponymiques.....	15
Acheter local, c'est contribuer à la relance économique des régions.....	16
Meilleurs voeux de la Municipalité.....	17
Brancher les aînés une priorité.....	18
Devenez membre de votre journal.....	19
Du télétravail productif outre continent.....	21
La Francolière: Entrevue avec Madame Gabrielle Caron Gonthier.....	22
La Francolière: Entrevue avec Stéphanie Simoneau.....	22
La Francolière: Rassemblés malgré les distances.....	23
La Francolière: La journée de Noël.....	23
Skidamarink: Un thriller rempli de mystère.....	24
Tamiasciurus hudsonicus: ce mal-aimé de nos forêts.....	25
Au fil des jours.....	28
Membres 2020-2021.....	29
L'Écho Municipal.....	14 pages
Budget Municipal.....	8 pages

**Merci de vos encouragements**

## **Nous existons grâce à vous!**

À tous nos annonceurs, membres et lecteurs, nous envisageons atteindre les sommets mais pas sans VOUS parce que nous existons grâce à vous. C'est ce qui nous motive à souhaiter que cette nouvelle année 2021 soit pour vous pleine d'espoir autant qu'elle suscite en vous plus de courage et de persévérance doublés d'un ardent désir d'aller plus loin.

Qu'elle soit l'année qui consacre la croissance et le développement de vos affaires et différentes activités avec à la clé plus de sourire et de joie.

Pour la confiance que vous nous accordez, la petite équipe de votre journal *L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS* souhaite pour vous et les personnes qui vous sont chères que 2021 rime avec bien-être, longévité, entente, paix et une totale quiétude. ☺

*Joyeuses Fêtes à tous.*

**Jean-yves Gosselin, président**

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



**418 259-7440**  
télé. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général  
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

# BMR

# Avantis

Coopérative

**Pour tous vos travaux de rénovation**

**QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE**

[www.avantis.coop](http://www.avantis.coop)



# Hommage à Gilberte Crevier

Tes deux filles sont très heureuses de pouvoir participer à cette grande reconnaissance que tu reçois aujourd'hui pour ton action bénévole à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Pour que les citoyens comprennent bien l'ampleur de ton implication, il importe de remonter un peu dans le temps afin de revoir le parcours qui t'a amenée dans ce beau village.

Originaire toi-même d'un petit village, Saint-André-d'Argenteuil dans les Basses-Laurentides, tu as grandi dans une famille aimante qui valorisait l'éducation, la générosité et l'entraide collective. Après des études à Lachute, tu es devenue enseignante à l'école St-Gérard dans le quartier Villeray à Montréal où tu as enseigné durant 20 ans. Tu avais un emploi que tu aimais, une belle maison à Laval, des amies et ta famille près de toi. Tout était stable dans ta vie!

La rencontre d'un certain Louis-René Morin est venue changer le cours de ta vie! À l'automne 1977, le 3 septembre, tu as épousé l'homme de ta vie et vous êtes venus vous installer à St-François de Montmagny pour y fonder votre famille. Plusieurs villageois de l'époque ont été très surpris par votre union, car il faut le dire, vous aviez une différence d'âge de 13 ans et vous veniez de 2 milieux bien différents : « une fille de la ville » et « un cultivateur retraité »! Mais comme l'amour est plus fort que tout, tu as donné naissance à votre première fille, Francine, l'année suivante le 21 juillet 1978. Et 12 mois plus tard, la petite Édith venait au monde le 20 juillet 1979. Disons, que vous n'avez pas perdu de temps!

Dès notre plus jeune âge, tu t'es impliquée dans la communauté. Tu as enseigné à l'école primaire dans le cadre de contrats de remplacement. Tu as également fait de l'aide aux devoirs auprès d'élèves en difficultés et avec besoins particuliers. Tu as été bénévole dans l'équipe du journal L'Écho de St-François en participant au montage du journal. Tu t'es également impliquée dans l'organisation du comptoir d'entraide où tu as fait la cueillette et la vente de vêtements usagés. Les revenus de cet organisme ont servi entre-autre à de l'aide alimentaire ponctuelle pour des gens dans le besoin, et ce, tout au long de l'année. Tu as toujours répondu aux besoins des paroissiens, allant jusqu'à accompagner et conduire les gens sans voiture à l'épicerie à Montmagny.

Encore aujourd'hui, tu donnes du temps comme trésorière dans le comité des usagers du CHSLD de Cap-St-Ignace. En plus des finances dont tu as la charge, tu participes aux différentes activités organisées pour embellir la vie des résidents. Tu t'es impliquée naturellement quand papa est devenu usager de l'endroit. Malgré le fait qu'il ne soit plus avec nous depuis plusieurs années, tu as poursuivi ton implication.

Ta plus longue action bénévole à St-François a été celle des paniers de Noël que tu as dirigée durant plus de 20 ans. À chaque année, nous t'avons vue t'impliquer à 200 % dans une tâche colossale qui s'étirait sur plusieurs semaines à chaque automne. Tu commençais très tôt par écrire des lettres et aller les porter une à une dans des dizaines de commerces de St-François et de Montmagny afin de les solliciter et d'amasser des fonds pour financer cette activité. Tu décorais de grosses boîtes de cartons que tu allais déposer dans les lieux publics comme l'église, l'école primaire, le centre des loisirs. À tous les 2 ou 3 jours, tu faisais la tournée en voiture pour ramener les denrées à la maison et les mettre en sécurité. À la fin décembre, notre maison ressemblait à un immense magasin général! Chaque denrée en plusieurs exemplaires était disposée dans différents endroits de la maison afin de former chaque panier de Noël. Et pendant ce temps, tu répondais au téléphone afin de recueillir les noms des familles dans le besoin. Avec le reste des fonds amassés, tu allais compléter les achats aux IGA de Montmagny en t'assurant que chaque famille ait le plus beau panier de Noël et une dinde à faire cuire. Car les traditions sont importantes pour toi! Les familles venaient ensuite à la maison chercher leur panier autour du 23 décembre. Nous avons fait le calcul, et sur plus de 20 ans, nous estimons que tu as embelli le Noël de plus de 200 familles! Le plus admirable, c'est que tu l'as toujours fait sans ne jamais les juger. Tu as écouté leurs besoins et tu as donné sans jamais compter tes heures; c'est ce qui fait de toi une grande bénévole!

Pour terminer, nous allons vous raconter une histoire que seules nous tes filles connaissent et qui démontre toute la grandeur de ton cœur. Un jour, tu as connu une personne qui vivait une situation très difficile et qui s'est retrouvée sans emploi. Cette personne avait grandement besoin d'aide alimentaire, mais ne voulait pas faire la demande d'un panier de Noël, car elle avait peur du jugement. Sans le dire à personne, tu lui as monté un panier de Noël, comme celui des autres, et la veille de Noël, quand le soir est venu, tu es allée lui porter discrètement pour que personne ne te voit. La personne a évidemment accepté ton panier avec beaucoup d'émotions. C'est ainsi que tu as laissé ta trace dans le bénévolat de ton village.

À 81 ans et 5 mois, il est temps maintenant de passer le flambeau et de te reposer avant Noël. Tu as donné le meilleur de toi à ceux qui en avaient besoin et les gens de St-François se souviendront toujours de toi comme d'une citoyenne engagée, impliquée, généreuse avec un cœur immense. Merci Maman pour ces grandes valeurs que tu nous as transmises et félicitations encore une fois pour ta grande action bénévole! 🍀

**Francine et Edith, tes deux filles qui t'aiment xx**

# Gilberte Crevier : La dame de cœur

« Je suis gâtée par la vie. Je suis gâtée par mes filles et aujourd'hui par la paroisse qui m'a accueillie il y a 43 ans. » C'est par ces mots que Gilberte Crevier a conclu ses remerciements après avoir été désignée Bénévole de l'année 2020 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

✍ par Raynald Laflamme

Gilberte Crevier a reçu ce titre moins d'un an après avoir quitté les Paniers de Noël où elle a ouvert durant plus de 20 ans. Ses derniers paniers ont été préparés en décembre 2019.

« J'ai quitté [les Paniers de Noël] parce que les affres des années nous apportent souvent des problèmes de santé. J'avais un cœur qui ne fonctionnait pas à sa pleine valeur. J'avais le cœur de faire les choses, de continuer, mais je n'en pouvais plus de transporter des boîtes pleines de conserves et de jus. C'était trop pesant », avouera-t-elle dans son allocution de remerciements, qui s'est fait en visioconférence avec la seule présence des membres du conseil municipal, présents dans la grande salle du Centre des loisirs.

Très émue, madame Crevier, qui croyait ne pas pouvoir un jour mériter cet honneur, se demandait encore sur quel critère le conseil municipal avait basé son choix : « le nombre d'années, peut-être ? » Parce que, oui, Gilberte Crevier est une bénévole de longue date. Son implication a eu un impact positif à l'amélioration de la qualité de vie de sa communauté au travers ses implications aux Paniers de Noël, bien sûr, mais aussi au Comptoir d'entraide.

« Je voudrais remercier Lorraine Lamonde qui m'a beaucoup aidée. Elle m'a toujours secondée », un bon mot de cette dame de cœur à l'endroit de sa complice des bonnes œuvres. De sa vie de bénévole, elle dira n'avoir aucun mérite de l'avoir vécue.

« Je n'ai pas de mérite à faire du bénévolat parce que ça fait partie intégrante de mon entité. C'est comme facile! »



**Distanciation oblige, Gilberte Crevier a reçu l'hommage de Bénévole de l'année le 10 décembre dernier en la seule présence des membres du conseil municipal. Le maire Frédéric Jean lui remet ici la plaque, laquelle sera accompagnée de chèques-cadeaux chez les marchands commanditaires.**

Pour Gilberte Crevier, l'honneur mérité ne sonne pas comme un appel à rester tranquille à la maison.

« J'ai quitté les Paniers de Noël, mais je n'ai pas quitté mon bénévolat. Je continue à être au Comptoir d'entraide et à être trésorière au Comité des résidents de Cap-Saint-Ignace », soutenant ainsi ce foyer de personnes âgées qui a accueilli pendant 4 ans René Morin, son mari décédé en 2011. Ce sont justement les amours qui l'ont amenée à s'établir à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avec René Morin. Une liaison avec ce vieux garçon qui avait, à l'époque, fait médire les mauvaises langues.

« Ce n'est pas un homme que j'ai rencontré, c'est un ange! Mais parfois, il se comportait en homme », déclenchant les rires dans la salle.

La *Bénévole de l'année* lance cette invitation aux bénévoles à poursuivre leur action dans la paroisse « tant que leur santé va leur permettre ».

« Parce que faire du bénévolat, c'est reconfortant pour les personnes qui reçoivent les dons matériels et spirituels aussi : les paroles, les encouragements, ça aident beaucoup! C'est reconfortant pour eux et c'est très satisfaisant pour nous qui donnons. » ❖

# L'Opération Paniers de Noël prend le relais

Le relais des Paniers de Noël à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a été réussi grâce, cette année, à l'Opération Paniers de Noël sur les territoires de Montmagny et de L'Islet.

✍ par Raynald Laflamme

Un premier radiothon en collaboration avec CIQI.fm, le Journal L'Oie Blanche et la CDC ICI Montmagny-L'Islet a permis d'amasser près de 70 000\$. Ces dons seront remis sous forme de denrées non périssables et de bons d'achat. Sur le territoire de la municipalité, ce sont 13 paniers qui ont été remis.

«Nous avons largement été fournis par la CDC de Montmagny pour des certificats cadeaux et des denrées périssables et non périssables. Plusieurs contribuables de la municipalité ont aussi contribué. Merci à nos nombreux donateurs. Même des jouets ont été acheminés aux familles dans le besoin», a précisé la conseillère municipale, Chantal Blanchette. Elle a participé au radiothon en invitant en direct les gens à donner généreusement par des dons en argent sur les ondes de CIQI.fm, le dimanche 13 décembre. 📻



## GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

<input type="checkbox"/> Freins	<input type="checkbox"/> Silencieux
<input type="checkbox"/> Pneus	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile
<input type="checkbox"/> Suspension	<input type="checkbox"/> Air climatisé
<input type="checkbox"/> Mise au point	<input type="checkbox"/> Autre

2, boul. Taché Ouest  
Montmagny Qc G5V 3A1

📞 418-248-3634  
**MARIO THÉBERGE** PROPRIÉTAIRE

## ON EMBAUCHE!

Postulez pour vous joindre à notre équipe dynamique dans un contexte sécuritaire!

✉ rh@garant.com

☎ 418-259-3225

👤 À nos bureaux du  
Lundi au Vendredi

www.garant.com



On vous facilite la tâche™



# Une année bien spéciale pour le Service incendie et Premiers Répondants

Ce fut une année assez spéciale pour les pompiers et pour les Premiers Répondants qui ont eu à faire face à la pandémie du Covid qui se propage à une vitesse inespérée. En espérant que la vaccination va ralentir la propagation.

Au 14 décembre, nous avons eu 34 appels pour les pompiers et 9 appels pour les Premiers Répondants. Ceux-ci ont été arrêtés quelques mois par la Régie de la Santé afin de suivre une formation pour se préparer à toute éventualité face au Covid.

Comme la situation l'oblige, nous devons interrompre les pratiques en caserne pour une période indéterminée, à la suite des recommandations du ministère de la Santé publique afin d'éviter les rassemblements.

Soyez sans crainte, nous allons continuer à répondre aux appels d'urgence en incendie et en santé, et ce en suivant les recommandations ministérielles, car nous demeurons un service essentiel qui a à cœur la sécurité des citoyens de Saint-François et de Saint-Pierre.

Malgré la situation actuelle, le Service incendie et Premiers Répondants souhaite à toutes les familles de Joyeuses fêtes et une nouvelle année meilleure que 2020. ☺

**Source: Jacques Thérberge, directeur  
Service incendie et Premiers Répondants**



**Forage J. & R.  
Cloutier inc.**

R. B. Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél.: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

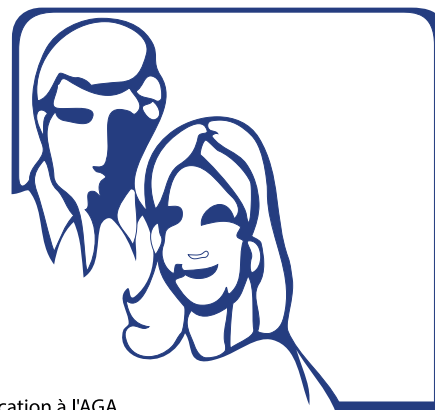
• E-mail: [cloujoc@globetrotter.net](mailto:cloujoc@globetrotter.net)

## Assemblée générale annuelle

**Mardi 12 janvier 2021**

**19 h 30**

En conférence téléphonique



Avis est donné à tous les membres en règle, résidants de Saint-François ayant acquité leur carte de membre pour l'année 2020-2021 recevront à leur domicile les documents suivants pour l'Assemblée générale des membres:

- L'avis de convocation à l'AGA
- L'ordre du jour de l'AGA
- Les postes en élection
- Le bulletin de mise en candidature à un poste d'administrateur

Les personnes qui désirent être candidat à un poste d'administrateur doivent retourner leur bulletin de mise en candidature **avant le mardi 5 janvier à 17 heures**

à l'adresse suivante: L'Écho de Saint-François  
534, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud QC G0R 3A0

# Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire



Excavation • Terrassement  
Service de Pelle & Multi Terrain  
Marteau hydraulique  
Installations Septiques  
Séchoir à bois • Caméra de drain  
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net  
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!**

**BERNARD GÉNÉREUX DÉPUTÉ**  
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-  
RIVIÈRE-DU-LOUP

@ bernard.genereux@parl.gc.ca  
Rivière-du-Loup: 418 868-1280  
Montmagny: 418 248-1211  
www.bernardgenereux.ca



**LM**

Postes disponibles maintenant!

## MANŒUVRE À LA RESCOURSE

Tu préfères le travail manuel au travail de bureau? Emballages LM a plusieurs postes emballants pour toi! Un réel esprit d'équipe, douze surprises et plus par année et possibilité de faire du covoiturage.

As-tu envie de venir à la cabane à sucre avec nous?

rh@emballageslm.com - 418-259-7710 #254

## Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Liste des projets et réalisations en 2020

Projet de gaz naturel dans la Municipalité;

Branchement au gaz naturel des plus grosses entreprises;

Branchement au gaz naturel des immeubles municipaux suivants: Maison de la Paroisse, Centre des loisirs, Garage municipal et Caserne un investissement de **66 000\$** qui aura un retour sur investissement de moins de 2 ans et qui de plus, est meilleur pour l'environnement;

Travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes sur un tronçon du chemin Saint-François Ouest plus de **3 millions**;

Nouvelles entrées d'aqueduc et d'égout à la Maison de la Paroisse **60 000\$**;

Toitures maison de la paroisse **11 000\$**;

Asphalte aux Prairies **30 000\$**;

Asphalte sur chemin de la Rivière-du-Sud **30 000\$**;

Camp de jour en période de Covid-19: Coût supplémentaire de **6 000\$** qui a été remboursé aux parents;

Mise à niveau des systèmes informatiques **10 000\$**;

Mise à niveau de la fibre optique avec la MRC **5 000\$**;

Nouvelles cabanes des joueurs à la patinoire **2 000\$**;

Mise à niveau du chemin des prairies Est (partie en gravier) **30 000\$**;

Acquisition d'une nouvelle rétrocaveuse **90 000\$**;

Pancartes de rues et pancartes 911 **35 000\$**;

Glissières de sécurité au pont de la Montée Morigeau **30 000\$**;

Le projet d'ascenseur Plans et devis complétés 15 000\$;

Ce sont des projets de **plus de 3,5 millions de dollars** réalisés cette année dans notre milieu. Nous avons un désir constant d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens de Saint-François.

Cet encart publicitaire a été retenu et payé par Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



Chers citoyens, citoyennes, Meilleurs Voeux

Tout d'abord, permettez-moi, en mon nom et celui du conseil municipal, de vous souhaiter un très Joyeux Temps des Fêtes!

### Rétrospective 2020

C'est peu dire, l'année 2020 aura été chargée et mouvementée à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. En effet, plusieurs réalisations s'inscrivent dans notre bilan. Il y a eu notamment, la rénovation complète d'une section de du chemin Saint-François Ouest. Nous avons réalisé des investissements de plus de 3,5 millions. Je vous ai réalisé un tableau des investissements à voir dans la page précédente de votre journal.

### Travaux 2021

Nous sommes à terminer les plans et devis afin d'aller en soumission pour l'installation d'un ascenseur dans la maison de la paroisse. Les travaux devraient débiter avant l'été. Aussi, nous procéderons au pavage de la montée Morigeau. Nous travaillons très fort aussi sur notre projet de doter Saint-François d'un CPE. Ces projets sont prioritaires dans mon agenda 2021!

### Budget 2021

Le budget pour l'année 2021 a été adopté le 14 décembre dernier. Tous les membres du conseil ont travaillé en équipe afin d'établir un plan de dépenses équilibré et réaliste tout en considérant la capacité de chaque contribuable à payer. Nous sommes particulièrement fiers de vous annoncer que nous sommes en mesure de geler les taxes municipales et ce, pour une quatrième année consécutive!

### Pancartes de rues

Nous avons procédé au remplacement des vieilles pancartes de nom de rues, un merci chaleureux au comité d'embellissement pour avoir piloté le dossier. Chaque petit geste que vous faites contribue à rendre

## Mot du maire

Saint-François plus attractif!

### Soirée des bénévoles

Le 10 décembre aurait dû se tenir la soirée reconnaissance des bénévoles. Nous avons remodelé le concept en temps de pandémie! Une boîte de produits locaux a été livrée à chacun des bénévoles inscrits pour les remercier, un merci spécial à Chantale Blanchet qui a pris le dossier en mains!

Nous avons honoré la bénévole de l'année, madame Gilberte Crevier. Madame Crevier possède une liste impressionnante d'implications diverses au sein de notre communauté, ce qui en fait sans l'ombre d'un doute une citoyenne émérite de Saint-François.

### Parade du père Noël

Samedi 12 décembre, le comité des loisirs a mis en branle le défilé du père Noël. Que de bons commentaires. Chacun des enfants inscrits a reçu un cadeau. La parade a fait le tour de Saint-François et le tout s'est terminé par un superbe feu d'artifices aux loisirs. Il y a fort à parier que cette activité sera de retour l'an prochain...

Je vous souhaite, une fois de plus, de très **Joyeuses Fêtes et un bon mois de janvier!**

Frédéric Jean, Maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



Cet encart publicitaire a été retenu et payé par Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



**BIÈRES DE  
MICROBRASSERIE**

PLUS DE 50 VARIÉTÉS



Fromages fins

Propane Rapid Gaz



LUNDI AU MERCREDI – 6 h à 20 h

JEUDI AU VENDREDI – 6 h à 21 h

SAMEDI – 7 h à 21 h

DIMANCHE – 7 h à 20 h

Mireille, Luc, Chloé et Simon-Pierre pour vous servir

☎ Dépanneur Servi-Express St-François

**418•259•1234**

335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS



| Café



# La Municipalité

Les enfants dont les parents avaient pris soin de les inscrire à la distribution de cadeaux, le samedi 12 décembre, dans le cadre de la parade de Noël organisé par le Comité des loisirs et la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud n'ont pas attendu en vain.

✍ par Raynald Laflamme

Transits par le froid humide, les enfants trépi-gnaient d'attente au bord de la route en compagnie de leurs parents que le Père Noël, accompagné de ses lutins, égaie leur cœur d'enfants.

Si des enfants ont eu la frousse de voir passer le Père Noël sans que celui-ci ne leur laisse un cadeau au passage comme la vécue sur le chemin de la Rivière-du-Sud la jeune Mary Jones Blais, 5 ans, le lutin *Correcteur* veillait à ce qu'aucun enfant ne soit oublié (voire le reportage photos en page 11). Ainsi 192 cadeaux ont été remis sur le parcours qui faisait le tour des routes avec 8 des arrêts stratégiques.

La parade avec chevaux et camionnettes a débuté à 13 heures et a pris fin de retour au village où, un peu après 16h30, un grand feu d'artifices a été allumé.

Cette parade de Noël est une première de mémoire de journaliste (mémoire qui n'est pas infaillible). Est-ce que l'événement sera de retour l'an prochain? Où est-ce simplement un «hit and run» afin de faire oublier cette année COVID? La réponse appartient à ceux qui l'ont organisé.

Pour les enfants, il ne fait aucun doute qu'ils seront de retour l'an prochain, puisque, pandémie ou pas, le Père Noël et ses lutins sont toujours au rendez-vous! 🎅



Grâce à l'implication de l'entreprise manufacturière Garant, 52 cadeaux ont été remis tout au long de la parade. Sur la photo, après le passage du Père Noël, Philippe, 11 ans, Mary Jones, 5 ans, et Charles Blais, 9 ans, enfants du couple Jérôme Blais et Dominique Rousseau, du chemin de la Rivière-du-Sud, ont été comblés.

Encan  
En ligne  
et/ou sur place

**Boulet**  
Encans Boulet inc.  
Tél.: 418-241-6459  
www.encansboulet.com

**Autobus  
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-7140  
autobuslsbc@videotron.ca



# prend la route du Père Noël

Reportage-photos: Jean Dominique Rousseau



Pendant que le lutin *Tours* s'en donnait à coeur joie dans le sapin, la jeune Mary Jones Blais signalait au dehors sa présence au Père Noël.



Puis, les lutins *Distributeurs* sont allés porter deux cadeaux: l'un pour Charles, l'autre pour Philippe. «Et pour moi? Est-ce encore un tour du lutin *Tours*?»



Texte  
lutin *Plume*  
Photos  
lutin *Objectif*

NDLR: Aucun enfant n'a été maltraité ou oublié dans ce reportage-photos.

Une chance que le lutin *Correcteur*, celui qui corrige les oublis, était là pour réparer l'erreur. De quoi à redonner le sourire à Mary Jones Blais.



## Sont retournés vers le Père...

**Madame Marie-Berthe Blais Dumas** décédée le 23 novembre 2020



à quelques jours de ses 97 ans à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de feu monsieur Henri Dumas. Elle était la fille de feu monsieur Alphonse Blais et de feu madame Marie-Jeanne Jolivet. Elle demeurait à St-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle

laisse de bons souvenirs à ses enfants : Lise (François Paré), Claudette (Louis Roy), Solange (Rosaire Laflamme), Henriette (feu Marc Breton), et aussi à ses petits-enfants : Lucie, Chantale, Jean-François (Dominique), Marie-Andrée Paré (Ghislain), Stéphane (Déliska), Sébastien (Stéphanie), Étienne Roy, Édith (Gaston), Mario (Marie-Christine), Manon (Steve), Annie Laflamme (Ricardo), Karine, Maxime Breton (Annie), ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs : feu Madeleine (feu Paul Fiset), feu Marcel (feu Rollande Roy), feu Emma (feu Maurice Blais), feu Roland (feu Charlotte Picard), feu Louis (feu Jeannette Noël), Marie-Claire (feu Richard Chouinard), Paul (feu Rita Bélanger) et ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Dumas qui l'ont précédée. Elle laisse également dans le deuil, ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Une funérailles avec eucharistie aura lieu dans l'intimité avec les membres de sa famille.

**Monsieur Fernand Bélanger** décédé le 26 novembre 2020 à l'âge



de 76 ans au CHSLD de Saint-Raphaël de Bellechasse. Il était le conjoint de madame Louise Théberge. Il était le fils de feu monsieur Alcide Bélanger et de feu dame Délia Picard. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il

laisse dans le deuil, outre sa conjointe Louise, ses enfants: feu Danielle, Steve (Sonia Lapointe), feu Mélissa (Sylvain Lessard), Sabrina (Martin St-Pierre), Sonia Messervier (Stéphane Fortin), Laurent Croussette, ses petits-enfants: Kassandra (Sébastien Royer), Steven (Sarah Lachance), Alexandra (David Champigny), Guyaume, Amy, Etienne, David, Rose, Frédérick (Pierre-Olivier Simard), Gabrielle (Maxime Jean), Philippe (Maina Avoine), ses arrière-petits-enfants : Maxime, Lyam, Mya, Jayden, Elyssa, ses frères et sœurs : feu Rollande (feu Gérard Lessard), André (feu Lise Boutin), Léda (feu Denis Lachance), Aurèle, Léanne (Welly Nicole), feu Bertrand Therrien (Bibiane Bernier), Gilles Therrien (Louise Couture), feu Michel Therrien, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Théberge : feu Georges (Hélène Labonté), Hubert (Thérèse Fiset), feu Roland (feu Lise Houde), Denise (Jean-Yves Prévost), Aline, Viateur (Lise Drolette), feu Suzanne (Jean-Claude Asselin), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Une cérémonie hommage a eu lieu le samedi 5 décembre à la Maison funéraire Laurent Normand. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de St-François-de-la-Rivière-du-Sud. ☉

**Monsieur Michel Chamberland** décédé le 2 décembre 2020



à l'âge de 77 ans au Centre d'hébergement de Saint-Prospère. Il était le fils de feu monsieur Hormidas Chamberland et de feu madame Marie-Jeanne Moreau. Il était natif de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans

le deuil, son frère et ses sœurs : feu Micheline (feu Fernand Garant), feu Marcel, Forest, feu Lise (Georges Noël), ainsi que son neveu et ses nièces : Daniel, Sylvie et Mélanie Garant. Une dernière prière aura lieu lors de l'inhumation de ses cendres au cimetière de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. ☉

**Madame Germaine Beaudoin** décédée le 4 décembre 2020



à l'âge de 89 ans à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle était l'épouse de feu monsieur Gérard Paradis. Elle était la fille de feu monsieur Alphonse Beaudoin et de feu dame Rose-Anna Laroche. Elle demeurait à Montmagny. Elle laisse dans

le deuil ses enfants : Étienne Paradis (Nancy Fournier), Linda Paradis (Marco Pelletier); ses petit-enfants : Maxime et Justine Paradis. Elle était la sœur de : feu Thérèse (feu Gérard Dubé), feu Arthur, feu Yvonne (feu Léonce Côté), feu Hélène (feu Rosaire Grondin), feu Léo (feu Cécile Gazé), feu Omer (feu Rita Marois), feu Maurice (feu Yvette Barde), Réal (Cécile Cloutier), Rita (feu Jean-Claude Labbé), feu Émile (Simone Bernier), feu Florence, Denise (feu Jocelyn Boulet), feu Gaston (Huguette Bernier), sa belle-sœur de la famille Paradis : Ghislaine (feu Bertrand Gamache), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Une célébration hommage a eu lieu le dimanche 20 décembre. L'inhumation du cercueil se fera ultérieurement au cimetière de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. ☉



La Maison Funéraire  
*Laurent Normand*

MONTMAGNY  
BELLECHASSE  
L'ISLET-SUD

Jean Normand, T.D.L.  
Pierre Normand, T.D.L.

116, avenue Sainte-Julie  
Montmagny (Québec) G5V 2M1  
T 418 248-0545  
Sans frais : 1 888 248-0545  
[www.laurentnormand.ca](http://www.laurentnormand.ca)

# Reconnaissance de service à un pompier



On sait tous que le métier de pompier et de premier répondant vient avec tous ses exigences et ses obligations où l'on doit composer avec la famille, le travail quotidien et les activités personnelles. Le Service incendie et Premiers Répondants Saint-François Saint-Pierre a souligné le 14 décembre à la caserne les 30 ans de loyaux services de monsieur Yvon Montminy. C'est en présence des membres du conseil et du directeur général de la Municipalité, monsieur Jean-Eudes Gaudet, que le maire Frédéric Jean lui a remis cette reconnaissance pour ses 30 ans de service. « Félicitations Yvon et une bonne continuité avec nous les pompiers et les Premiers Répondant. C'est toujours une présence très appréciée », a conclu le directeur Service incendie, Jacques Théberge. ☺

**Weed Man®**  
**ENTRETIEN DE PELOUSES**  
 ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest  
 Montmagny (Québec) G5V 3R8  
 Tél. : 418 248-7970  
 Sans frais : 1 800 463-4877

*Lucie Lachance*  
**NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE**

88, chemin des Prairies Ouest  
 St-François-de-la-Rivière-du-Sud  
 G0R 3A0

**Téléphone : 418 259-1300**  
 Téléc. : 418 259-2101  
 Llachance@notarius.net

**Ford**

**FRÉCHETTE**  
 MONTMAGNY (QUÉBEC)

195, boulevard Taché Ouest, Montmagny  
 418 248-2900 / frechetteford.com

**RCA**  
 RÉSEAU CUSSE AFFAIRES

Chez Fréchette Ford, nous avons:

- Une équipe expérimentée
- De la transparence
- Un environnement sans pression
- Un service personnalisé
- Une ambiance chaleureuse
- Une écoute attentive de vos besoins

**CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS !**

Francis Fréchette Président	Benoit Lévesque Directeur général	Stéphane Bernier Adjoint et conseiller aux ventes	Richard Dutil Conseiller aux ventes	Louis-Gabriel Morissette Conseiller aux ventes	Michael Jalbert Directeur financier



# VOTRE EMPLOI



on y travaille ensemble

- Recherche d'emploi
- Orientation de carrière
- Coaching de carrière
- Service de placement



Centre d'aide et de recherche d'emploi  
MONTMAGNY - LISLET

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet  
Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli

418 248-9559  
1 877 337-9559  
lecare.ca  



## Les produits métalliques Roy Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711  
FAX: 418 259-2931

[www.roymetalinc.com](http://www.roymetalinc.com)  
Nous recrutons


FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

## Une tradition se poursuit chez Garant

par Raynald Laflamme

*Dans une lettre ouverte, l'Équipe-école de La Francoière remercie le fabricant d'outils Garant pour le don de pelles à neige pour les enfants.*

«Les élèves en profiteront avec plaisir dans la neige. Nous sommes reconnaissant de votre geste.»

L'entreprise de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est toujours montré très généreuse à l'endroit des enfants de la communauté dans le cadre de la fête de Noël. 

### - Une communauté en action -

#### RÉPERTOIRE DES COMITÉS / ASSOCIATIONS / ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association de baseball.....	Éric Morneau .....	buzzzzzzz@hotmail.com
Association de soccer.....	Jean-Pierre Laflamme .....	418-259-2650
Bibliothèque Chabot Bonneau .....	Lucille Kirouac .....	kirouac-boulet@videotron.ca
Bibliothèque du rocher.....	Patricia Leblanc .....	418-259-7626
Centre Gym Santé .....	Mario Marcoux .....	mariomarcoux@hotmail.com
Cercle des fermières.....	Monique Fiset .....	fedtresoriere06@outlook.com
Club de Fer.....	Richard Côté .....	418-259-2601
Club de pétanque.....	Lise Caron.....	418-259-7330
Comité d'embellissement .....	Agathe Beaumont .....	agathe.beaumont@icloud.com
Comité sports et loisirs.....	Jean-Pierre Laflamme .....	loisirs@stfrancois.ca
Comptoir d'entraide .....	Gilberte Crevier .....	418-259-2287
Garde Paroissiale .....	Marc André Bonneau .....	418-259-2977
Journal L'Écho .....	Raynald Laflamme.....	echosf@videotron.ca
La Fabrique .....	Camille Laliberté .....	fstfs@videotron.ca
L'âge d'or .....	Joseph Aimé Blais .....	418-259-7866
Les Habitations Patrimoniales .....	Jacques Boulet .....	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Pompiers & Premiers répondants.....	Jacques Théberge.....	jtnb@videotron.ca
Société de conservation du patrimoine .....	Jacques Boulet .....	patrimoine.st-franc@oricom.ca
Vie Active.....	Elisabeth Lapointe .....	418-259-7840



# Une municipalité plus attrayante grâce à de nouvelles plaques toponymiques

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a procédé au changement des plaques toponymiques désignant les noms de rue sur son territoire. Ces plaques sont plus hautes, plus visibles et plus attrayantes que les précédentes. La couleur a aussi changé, délaissant le vert présent sur son logo au bénéfice d'un bleu plus «punché». Il revient au Comité d'embellissement d'avoir piloté le dossier. Il faut les féliciter pour le travail sérieux accompli allant même à corriger une faute typographique relayée ici sur la photo à propos du nom : Chemin de la Rivière-du-Sud qui s'écrit bel et bien avec des traits d'union.




**VOTRE PANIER BIO  
À SAINT-FRANÇOIS  
VENTE À L'ANNÉE**

- **À la ferme**  
99, chemin de l'Aqueduc
- **En ligne**  
[www.valleedesprairies.com](http://www.valleedesprairies.com)
- **Panier livré**  
Boucherie Richard Morin



**HORAIRE TEMPORAIRE POUR LA CRISE DU COVID 19**

**SUIVEZ-NOUS** 

**RESTAURANT**

418.259.7704

**EMPORTER SEULEMENT**  
11 h à 14 h et 16 h à 20 h



**DÉPANNEUR**

418.259.7515

**OUVERT**  
TOUS LES JOURS **6 h à 23 h**



# Acheter local, c'est contribuer à la relance économique des régions

*Qui aurait cru que l'année 2020 allait être le berceau d'une crise sanitaire mondiale sans précédent ? Force est d'admettre que la pandémie aura bouleversé notre façon de vivre au quotidien. Tout un chacun a fait face à cette urgence de s'adapter, et au Québec, nous avons affronté ce défi ensemble. Cette vague de solidarité a été accentuée par un engouement marqué et heureux pour l'achat local.*

À titre de ministre déléguée au Développement économique régional, j'ai la conviction que nous pouvons faire mieux pour soutenir les entreprises d'ici, d'abord à titre de citoyens, mais aussi comme gouvernement.

Promouvoir l'achat local, c'est sensibiliser et inciter les Québécois à consommer des produits d'ici et découvrir ce qui se fait de mieux au Québec. En encourageant les commerçants, c'est toute la communauté qu'on soutient. Ce sont souvent nos voisins, nos amis et notre famille. Nous pouvons poser des gestes concrets pour faire croître l'économie locale.

C'est aussi dans cette optique, qu'en tant que gouvernement, nous prenons part à la promotion de l'achat local en soutenant les initiatives de certification des produits locaux, de façon à ce qu'elles soient facilement repérables par les consommateurs. Au cours des prochains mois, nous poursuivrons nos efforts à rendre visibles et accessibles encore plus d'entreprises et de produits d'ici. Nous continuerons de mettre en place des moyens concrets pour augmenter l'accès aux marchés publics à des entreprises et à des entrepreneurs de partout au Québec.

Le sentiment de fierté des Québécois s'est accentué durant la pandémie. La firme Léger 360 indique que 87 % de la population est favorable aux achats locaux et 58 % ont le désir de se procurer des produits du Québec. C'est engouement doit perdurer.

Consommer localement, c'est contribuer au succès de la relance économique des régions. En achetant des produits et services d'ici, les citoyens assurent le développement du savoir-faire et du terroir québécois. L'achat local diminue également l'empreinte écologique en requérant moins de transport. De plus, en substituant un produit étranger par un produit du Québec, on contribue directement à la croissance des entreprises et au développement des régions.



Le dynamisme économique des communautés dépend donc de nous. Privilégier les commerces locaux, en magasin ou en ligne, c'est faire une réelle différence pour notre avenir économique collectif. À la veille du temps des Fêtes, unissons-nous et procurons-nous au moins une œuvre, un objet, un livre ou un produit bien d'ici pour nos enfants, nos amis, notre famille ou tout simplement pour soi. Soyons fiers de soutenir les artistes, les artisans, les producteurs, les manufacturiers et les transformateurs de toutes les régions du Québec. Mettons-les en valeur! 🍁

**Marie-Eve Proulx**

**Ministre déléguée au développement économique régional**

**Service de réparation** *JP*

**Jean Proulx**

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud  
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186  
Cell. : 418 291-1159





*Meilleurs vœux*

*pour l'année 2021*

*à tous les contribuables de*

Saint-François de la

Rivière-du-Sud



de la part du conseil municipal et de la direction générale



Municipalité  
**Saint-François**  
de-la-Rivière-du-Sud



# Brancher les aînés une priorité

L'AQDR propose aux aînés de vivre une expérience inestimable qui saura améliorer leur qualité de vie. Ce projet en collaboration avec la Croix Rouge Canadienne vise à exploiter la technologie en vue d'améliorer leur bien-être.

À une époque où la technologie est omniprésente, il peut être difficile pour les aînés de se tenir à jour et d'exercer leurs activités quotidiennes. Nous avons décidé de rendre le virage technologique accessible pour nos aînés de Montmagny-L'Islet.

Ce projet a obtenu le soutien de la Croix Rouge Canadienne, il s'agit d'aider les aînés à mieux faire face à la pandémie, de favoriser leur autonomie, de les prémunir contre l'isolement social et de les doter d'outils leur permettant de mieux vivre en collectivité.

L'AQDR offre de brancher nos aînés grâce à ses formateurs, étudiants et bénévoles. Ceux-ci interviennent auprès de chacun des participants afin d'aider l'utilisateur à mieux exploiter sa tablette. Pour ceux et celles qui n'en n'ont pas, des tablettes sont prêtées pour la formation.

## À PROPOS DE L'AQDR

Depuis 41 ans, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des aînés et faire entendre leur voix. L'AQDR regroupe tout près de 25 000 membres dans 42 sections dans les 16 régions administratives du Québec. ☎

Source : François Boudreau, Directeur général  
AQDR Montmagny-l'Islet



**JEAN MORIN**  
jean.morin@ms2contrôle.net  
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444      URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444



**Jacques Dumont**  
Conseiller  
absent le mardi

6101, rue des Moissons  
Lévis (Québec) G6Y 0T2  
T 418 833-2133  
F 418 833-6658  
www.rinfretvw.com  
jacques.dumont@rinfretvw.com

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST  
LÀ.

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940  
promutuelassurance.ca



**TOITURE  
INNOVATOIT**  
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

RBQ : 5737-2690-01

FERBLANTIERS COUVREURS  
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER  
TOIT MÉTALLIQUE  
DÉNEIGEMENT DE TOITURE  
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR



INNOVATOIT.COM 

418.554.4352 ☎ 24/7



## Devenez membre de votre journal communautaire

*L'Écho de St-François*

### Conditions pour devenir membre Résident:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Les organismes et les entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre:  
**Résident** avec droit de vote (Résident seulement)  
**Élite** sans droit de vote (résident ou non résident)
- Carte de membre valide jusqu'au 30 septembre 2021  
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marque votre soutien par une contribution symbolique (membre Résident) ou un don (membre Élite);
- donne une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donne le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de Saint-François*.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Membre **Élite**: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Cp: \_\_\_\_\_

© \_ \_ \_ - □ □ □ □

Catégorie de membre:  20\$ Paiement inclus:  chèque  comptant

Membre **Résident** (Ind./org./entr.): \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

© \_ \_ \_ - □ □ □ □

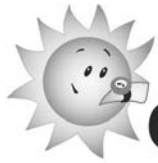
Catégorie de membre:  Individu 5\$  Organisme 25\$  Entreprise 50\$

Paiement inclus:  chèque  comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au 534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la Maison de la Paroisse.

Merci de votre appui!

**Jean-Yves Gosselin, président**



**GHISLAIN  
VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

**418 234-1360**

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

☎ 418-248-5622  
☎ 418-248-7071

**GFL**

**GARAGE** 174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5  
**FERNAND LANGLOIS  
ET FILS**

◆ Pare-brise

◆ Expert collision automobile

◆ Débosselage • Peinture



**GARANTIE NATIONALE**

**Vous  
accompagner :  
notre priorité**

**Siège social**

116, boulevard Taché Ouest  
Montmagny

**Contactez-nous :**

**418 248-4884**



**Desjardins**

Caisse de la MRC de Montmagny

**JRM**  
Jacques & Raynald Morin Inc

- Pavage • Excavation
- Location de machinerie lourde
- Travaux en génie civile
- Résidentiel et commercial

230, 6<sup>e</sup> avenue

Montmagny (Québec) G5V 3Y7

Tél.: 418-248-0937 Fax: 418-248-8806

info@jrmorin.com



**FONTAINE PICARD**

cabinet de services financiers

418 248-2404 • info@fontainepicard.ca

fontainepicard.ca



Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • invalidité • maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives



# Du télétravail productif outre continent

À la suite de sa mission au Sénégal, Daniel Morin nous fait part du dénouement heureux du projet pilote qu'il nous avait présenté dans l'Écho de mai 2020.

*Le télétravail, ça fonctionne. On peut contribuer à produire beaucoup de riz dans un petit village africain situé à 6 600 km de Saint-François. C'est ce que je fais sur une base bénévole depuis mon retour, en mars 2020, d'une mission de 15 mois à Affiniam pour UPA Développement international (UPA DI).*

✍ par Daniel Morin

Affiniam est un village de la Casamance dans le sud du Sénégal. Les villageois sont traditionnellement de grands producteurs de riz, mais les travaux sont tous manuels, le sel de la mer envahit les rizières et les rendements sont faibles. Plusieurs se découragent, les jeunes plus particulièrement.

Un comité de neuf villageois et villageoises, avec l'appui du chef du village, a présenté un projet pilote à UPA DI pour réorganiser 2,5 ha de rizières moins affectées par le sel. Il y avait sur cette surface environ 80 petites parcelles. Elles ont été remplacées en février 2020 par 12 parcelles plus grandes avec deux canaux de drainage.

De cette manière, les nouvelles parcelles ont pu être labourées en juillet dernier à l'aide d'un tracteur. Une technique éprouvée de repiquage du riz et de contrôle de l'eau a été introduite. La récolte s'est terminée en décembre et les rendements ont triplé par rapport à ceux



Le rendement en riz a triplé.

des méthodes traditionnelles. Un véritable succès!

Les résultats du projet pilote aideront les villageois à prendre des décisions importantes pour leurs rizières qui totalisent près de 700 ha. Ces résultats sont aussi une motivation pour poursuivre les efforts de création d'une coopérative agricole. Cette forme d'organisation permettra d'acquérir du matériel et des intrants en commun à meilleur prix. Elle facilitera aussi les démarches pour

obtenir l'appui du gouvernement dans la lutte contre l'avancée du sel.

Devant le succès du projet pilote, le chef du village a exprimé ses remerciements au secrétaire général d'UPA DI. Il a aussi demandé mon retour à Affiniam, c'est donc une histoire à suivre. En attendant: Bonne année 2021!

**Paix, confiance et prospérité pour toutes et tous!** 🌱



Souvent de bonnes raisons pour fêter à Affiniam.

Entrevue avec Madame Gabrielle Caron Gonthier

## Créer des liens avec les élèves

par Norah Gendron et Marguerite Montminy

*Madame Gabrielle est éducatrice spécialisée. Pour réaliser son métier, elle doit parler avec les enseignantes, aider les élèves et régler les conflits. Elle a choisi ce travail pour aider les gens et pour les relations humaines. Gabrielle travaille depuis un mois dans notre école. Ce qui la passionne est de travailler avec les enfants de 5 à 12 ans.*

Mme Gabrielle aime écouter les élèves, comprendre leurs besoins et entrer dans leur monde imaginaire. Celle-ci a fait beaucoup d'école dont La Francolière, Beaubien, Saint-Nicolas et Saint-Pie X. Pour faire ce travail, elle doit avoir un diplôme d'études collégiales. Dans ses moments libres, elle aime faire de la danse, de la cuisine et aller marcher dans le bois.

Cette dernière est native de Saint-Félicité-de-L'Islet. Ce qu'elle aime le plus dans son travail est de créer des liens avec les élèves et de pouvoir aider les enseignantes. Ce qu'elle trouve plus difficile est de ne pas pouvoir toujours trouver une solution à tout et de garder une distance (Covid) avec les élèves. Celle-ci a une chatte qui s'appelle Chubby. Madame Gabrielle aimerait faire ce métier toute sa vie. Tu es la bienvenue dans notre école. 🐾



Entrevue avec Stéphanie Simoneau

par Léa-Rose Marceau et Edouard Gendron

## Voire les étoiles dans les yeux des élèves

*Madame Stéphanie enseigne depuis 10 ans. Cette dernière a fait plusieurs écoles avant d'arriver à la nôtre. Nous vous présentons ces écoles. Il s'agit de Saint-Nicolas en 2013, 2017 et 2018, Cap-Saint-Ignace en 2015, Beaumont en 2011, Saint-Pierre en 2014 et La Francolière et Berthier-sur-Mer en 2019 et 2020. Elle a fait aussi beaucoup de remplacements. Elle adore travailler avec les enfants et faire vivre des nouvelles activités. Cette femme apprécie voir les étoiles dans les yeux des élèves lorsqu'ils comprennent et aussi analyser les améliorations des enfants.*



Madame Stéphanie aime travailler avec les élèves du primaire, car ils sont intéressés et curieux. Elle n'apprécie pas quand ses belles activités tournent au vinaigre. Durant ses moments libres, elle aime danser, cuisiner, faire des casse-têtes et jardiner. Cette dame a trois garçons âgés de 10 ans, 8 ans et 4 ans. Elle est née à Montmagny et habite maintenant à Saint-François. Cette femme vit sur une ferme dont le nom est Trèfle Blanc. Elle a un frère et une sœur, Stéphanie est l'aînée. Celle-ci a 33 ans. Merci pour ce que tu fais à notre école. 🐾





## La journée de Noël

par Mathilde Roy et Emma Laflamme

Le 16 décembre dernier, nous avons eu la chance de rencontrer le Père Noël. Il est allé visiter toutes les classes. Cet homme barbu nous a donné des cannes en bonbons. L'école nous a offert une collation santé. Chaque enfant a reçu des clémentines. Nous avons eu la chance de nous mettre en pyjama pour la journée. Ensuite, notre bingo traditionnel a été réinventé pour s'adapter à la réalité de 2020. En effet, le directeur a fait un appel Teams pour que toutes les classes puissent le voir sur le tableau interactif. Les enseignantes ont prévu des activités dans leur classe pour les élèves.



Notre municipalité nous a demandé

d'assembler des structures de bois déjà taillées. Nous les avons ensuite peinturées. C'était des bonhommes de neige et des Pères Noël pour décorer notre belle municipalité. 🎁

## Rassemblés malgré les distances

par Élisanne Morin et Lily-Rose Morin

Même avec la Covid, nous avons eu un spectacle de musique pour Noël. Madame Micheline, notre enseignante a filmé les prestations de toutes les classes et elle les a rassemblées pour former une vidéo que tous les élèves ont écouté le 15 décembre dernier sur Teams.

Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année ont créé des poèmes et les ont présentés par Teams aux élèves de la maternelle. Ça leur a fait pratiquer leurs rimes. Il y a aussi la grand-maman de Lily-Rose Morin qui habite à Montréal qui a présenté à distance un poème qu'elle a écrit.

Comme vous le savez nous avons fait quatre jours à distance. Ça nous a permis de découvrir la réalité du télé-travail et de faire une révision de nos apprentissages par rapport à la technologie. Nous avons gardé le lien avec nos enseignantes et nos collègues de classe. Nous avons réalisé des activités éducatives et amusantes pour consolider nos apprentissages. Même si c'était différent, nous avons apprécié l'expérience. **Bonne année 2021 à tous!** 🎁



## Skidamarink : Un thriller rempli de mystère

À la suite du vol de la célèbre peinture de La Joconde de Léonard de Vinci qui fait la une de tous les journaux, 4 personnes qui ne se connaissent pas reçoivent un fragment découpé de la célèbre peinture accompagné d'une mystérieuse invitation à un rendez-vous dans une chapelle de Toscane.

par Léon Jalbert

Pourquoi eux? Qui les a choisis? Quel plan se cache derrière ce coup d'éclat?

Ils l'ignorent encore, mais à l'instant même où ils décident de résoudre ensemble cette énigme, leur vie prend un tournant dangereux, exaltant et sans retour.

### Commentaires

Ce roman est de loin le meilleur roman que j'ai lu au cours des dernières années.

Tel que déjà spécifié précédemment, il s'agit d'une réédition du premier roman de cet auteur paru originalement en 2001. Certains critiques littéraires ont comparé avantageusement ce livre au *Code Da Vinci* de Dan Brown paru en 2003, soit plus de 2 ans après le présent roman. Je suis en accord avec cette affirmation.

Ce livre est un thriller mêlant mystère, suspense, amour et aventure. Il faut, à mon avis, un talent fou et une imagination débridée pour concocter une œuvre de ce genre d'autant plus qu'à l'époque de l'écriture de ce roman, l'auteur avait moins de 27 ans.

Même si ce dernier est le premier de ses 19 romans déjà publiés, à mon point de vue, c'est son meilleur et de loin. À lire! 📖



LE PREMIER ROMAN MÉCONNU DE

**GUILLAUME  
MUSSO**



CALMANN  
LEVY

TITRE: *Skidamarink*

AUTEUR: Guillaume Musso

445 pages

Réédition: 28 septembre 2020

Publié originalement en 2001



Pour avoir du **SUCCÈS**  
lors de vos événements extérieurs,  
manifestations sportives, séminaires  
ou pour votre façade de magasin.

**PRODUIT  
RÉSISTANT  
ET DURABLE**

POUR COMMANDER OU EN SAVOIR PLUS

**CREDO**  
création • impression • affichage

418 839-7207

info@impressionscredo.ca

impressionscredo.ca





# La faune à Saint-François

## Tamiasciurus hudsonicus: ce mal-aimé de nos forêts

Ce mois-ci, nous allons vous parler de l'écureuil roux d'Amérique du Nord (*Tamiasciurus hudsonicus*), petit animal pas toujours aimé de nos forêts, particulièrement dans les érablières. Si vous nourrissez des oiseaux, les écureuils roux ne seront pas loin de vos mangeoires pour ramasser tout ce qui tombe par terre.

✍ par Louis-Marie-Garant

Sur le site de Forêts, Faune et Parcs du gouvernement du Québec, nous y apprenons que l'habitat préféré de l'écureuil roux se situe dans les peuplements résineux ou mixtes. Là, il y occupe un domaine vital de 2 à 8 hectares. Il se nourrit de cônes de conifères, de glands, de graines, de noix, de bourgeons, de fleurs et de champignons. Au printemps, il mange les bourgeons gonflés de sève et arrache l'écorce pour lécher la sève qui s'en écoule, avec une prédilection pour l'érable. Il ne dédaigne pas non plus les insectes, les œufs d'oiseaux, les oisillons, les souris et même les jeunes lapins. Il trouve aussi des graines dans les stations d'alimentation destinées aux oiseaux. La mise-bas a lieu entre avril et mai. La femelle a une portée par année, de 5 petits en moyenne. La durée de la gestation est de 40 jours environ.



Recherche et photo: Louis-Marie Garant

Un article de *ICI Alberta* (Radio Canada) mentionne que les écureuils roux mâles tuent les petits des autres écureuils en période d'abondance alimentaire, ce phénomène a été constaté par des chercheurs de l'Université de l'Alberta lors de leurs recherches dans le parc national de Kluane, au Yukon.

*Wikipedia* nous apprend que l'écureuil roux d'Amérique du Nord vit normalement en solitaire, ils fréquentent peu leurs congénères, reconnaissent les individus à leurs cris et et lorsqu'un cri familier ne se fait plus entendre, ils vont voir ce qui est advenu de la portée.

### Un indésirable de nos érablières

À Saint-François, dans nos érablières, il est fréquent que les écureuils roux grugent les chalumeaux sur les érables entaillés. C'est la raison principale pour laquelle nos producteurs de sirop d'érable ne les aiment pas beaucoup. Quelqu'un m'a déjà dit qu'il avait attrapé un écureuil roux dans une cage, lui a mis un peu de peinture sur le poil et l'a amené à des kilomètres de l'endroit où l'écureuil avait été capturé. Moins d'un mois plus tard, l'écureuil était revenu au point de capture. Ceci démontre tout un sens de l'orientation. 🐿

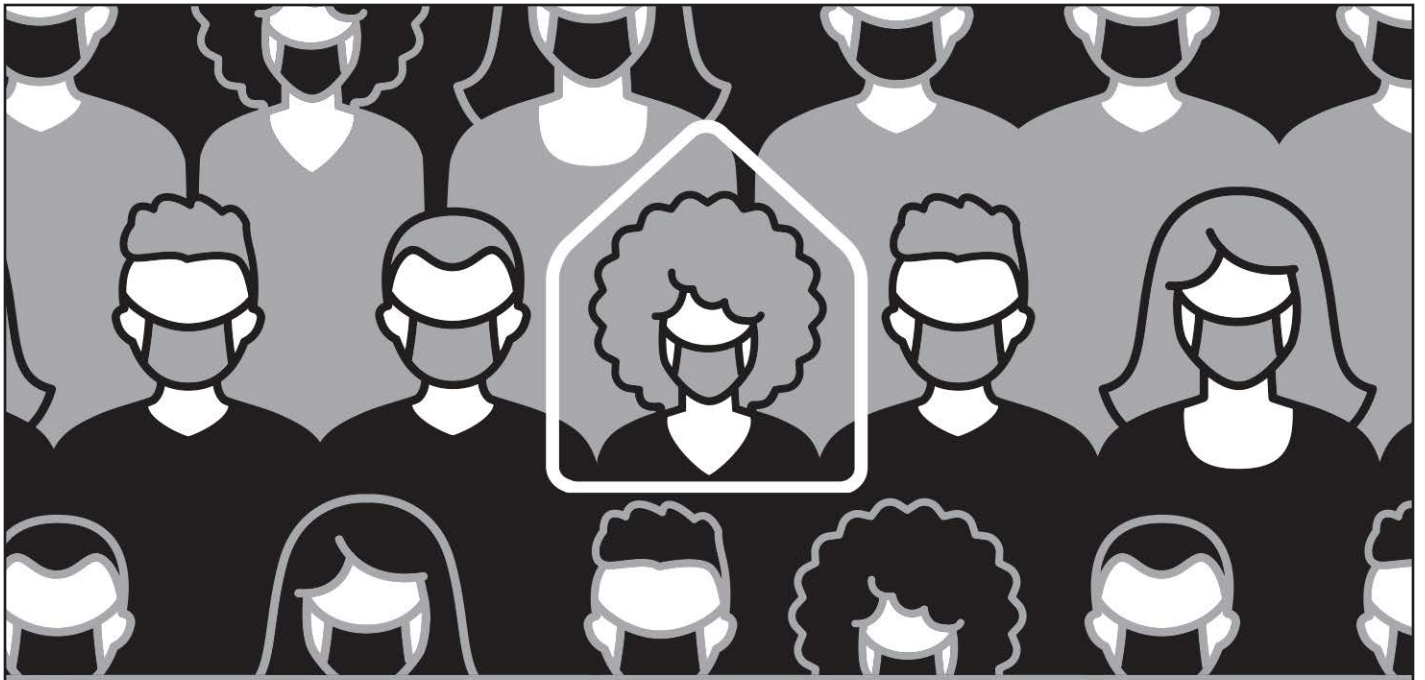
**PEINTURE DE COUVERTURE AGRICOLE  
BLANCHISSAGE - NETTOYAGE D'ÉTABLE  
SABLAGE AU JET DE SABLE**

**Luc Blais**

Tél. : (418) 259-7483

292, ch. Rivière-du-Sud,  
Saint-François, Qué. G0R 3A0





# S'isoler, c'est sérieux.

**Pour lutter contre la propagation de la COVID-19,  
on doit rester à la maison quand :**

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

**Québec.ca/isolement**

**1 877 644-4545**

**Votre**   
**gouvernement**

**Québec** 





## Profitez du temps passé en famille pour prendre soin de vous.

C'est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Pratiquer régulièrement des activités physiques que vous aimez, particulièrement en plein air, peut vous aider à aller mieux.

[Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

 Info-Social 811

2021 Janvier

# Au fil des jours

dimanche

lundi

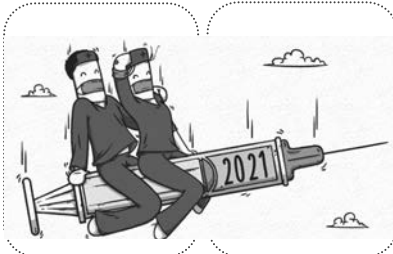
mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



# 2021

JOUR DE L'AN!



3

4

5

6

7

8

9

## BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



Bac bleu

Fête des Rois



10

11

12

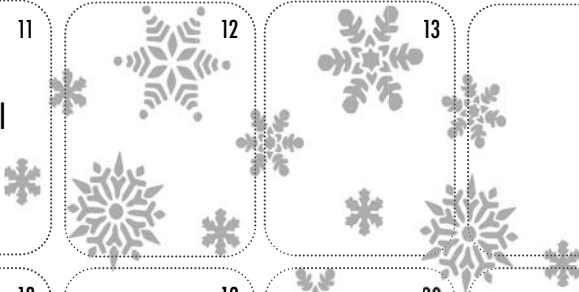
13

14

15

16

Séance du conseil



Bac bleu

Messe Chapelle des Prairies  
19 h

17

18

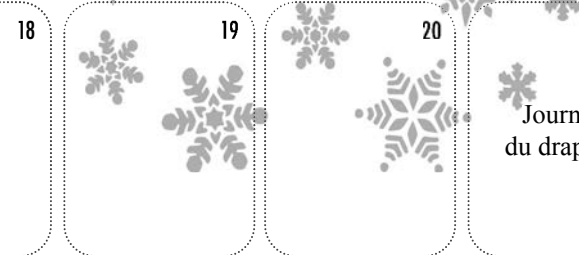
19

20

21

22

23



Journée du drapeau

Tombée du journal



24

25

26

27

28

29

30



Bac bleu

31



## Fêtez prudemments!

*Résumé du procès-verbal*  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**MRC DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue LUNDI, le 7 décembre 2020, à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents :

Messieurs : Frédéric Jean, Maire, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin, Yves Laflamme

Mesdames : Sandra Proulx, Huguette Blais Chantal Blanchette.

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en personne ou par audioconférence

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'ouvrir cette séance régulière du conseil à huis clos. Il est 20h00.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

**3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI, 2 NOVEMBRE 2020**

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi 2 novembre 2020 sans modification.

**4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

**REVENUS NOVEMBRE 2020**

Journal l'Écho, remboursement frais de poste.....	157,54
Permis .....	150,00
Loyers .....	3 215,00
Inscription Deck hockey .....	240,00
Municipalité Saint-Raphaël, entretien tronçon 528 mètres.....	4 836,48
FSST, crédit au compte .....	251,59
AVANTIS, ristourne janvier à octobre 2018.....	180,15
T.G.C., camions avec opérateurs.....	49 936,40
Vente tuyau.....	151,30
<b>TOTAL : .....</b>	<b>59 118,46</b>

**COMPTES A PAYER DECEMBRE 2020**

Claude Théberge, location terrain de stationnement.....	1400,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur).....	59,83
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2020.....	7935,90
Revenu Canada, remise d'octobre 2020 .....	2967,72
CARRA, remise d'octobre 2020.....	417,73
Bell Mobilité, cellulaires Loisirs et Garage .....	215,16
Hydro-Québec,	
Usine filtration .....	4402,21
Pav. Bédard, log. 528.....	25,71



M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
I  
T  
É  
D  
E  
S  
A  
I  
N  
T  
•  
F  
R  
A  
N  
Ç  
O  
I  
S

Clignotants.....	41,86	4469,78
Vidéotron,		
Bureau municipal.....	273,54	
Garage.....	98,14	
Usine filtration.....	100,44	
Surpresseur St-Pierre.....	32,66	
Loisirs.....	145,22	
Bibliothèque.....	78,53	728,53
VISA,		
Google.....	46,32	
Apple music.....	17,23	
Purolator.....	51,97	115,52
La Fabrique, loyer décembre 2020 Bibliothèque du Rocher.....		350,00
REMBOURSEMENT CELLULAIRES NOVEMBRE 2020		
Jean-Eudes Gaudet.....	25,00	
Sylvain Lemieux.....	25,00	
Félix Paré.....	25,00	
Jean-Pierre Laflamme.....	25,00	
Réjean Pellerin.....	25,00	125,00
REMBOURSEMENT PLAQUE 911		
9072-5524 Québec inc.....	94,50	
Alain Marceau.....	31,50	
Albert Proulx.....	31,50	
Alfred Labonté.....	31,50	
Auguste Boulet.....	31,50	
Bertrand Théberge.....	63,00	
Calixte Laliberté.....	47,00	
Christian Giroux.....	31,50	
Christian Picard.....	31,50	
Claude St-Laurent.....	31,50	
Danielle Boulé.....	31,50	
Dany Blais.....	31,50	
Denis Blais.....	31,50	
Diane Moreau.....	31,50	
Doris Blais.....	31,50	
Edmond Proulx.....	31,50	
Etienne Guimont.....	15,50	
Fabien Gagnon.....	47,00	
Ferme Bonneau et Fils.....	94,50	
Ferme du Trèfle Blanc.....	78,50	
Ferme Jean-Yves Gosselin.....	157,00	
Ferme Ledzep.....	31,50	
Ferme Manic.....	31,50	
Ferme Patrimoine Théberge.....	31,50	
Ferme Saniben.....	94,50	
Francine Blais.....	31,50	
Gaetan Gendron.....	31,50	
Gaston Garant.....	31,50	
Gaston Martineau.....	31,50	
Gilbert Bonneau.....	31,50	
Gilbert Boulet.....	31,50	
Gilles Chamberland.....	31,50	
Grégoire Boulet.....	31,50	
Guillaume Paré.....	47,00	
Isabelle Mercier.....	31,50	
Jacques Blais.....	31,50	
Jacques Savoie.....	31,50	
Jean Lamonde.....	31,50	
Jean Paré.....	31,50	
Jean-Marc Simard.....	31,50	
Jean-Marie Boulet.....	31,50	
Jean-Paul Bonneau.....	17,00	
Johanne Boulet.....	31,50	

Joseph Marceau .....	63,00	
Kim Santerre .....	31,50	
Laura Richer .....	31,50	
Laurent Blais .....	31,50	
Léna Tremblay .....	31,50	
Lise Blais Pellerin .....	31,50	
Luc Blais .....	31,50	
Luc Lemieux .....	31,50	
Marc-André Bonneau .....	31,50	
Marc-André Roy .....	31,50	
Marcel Bonneau .....	17,00	
Marcel Poirier .....	31,50	
Marie Laflamme .....	96,50	
Mario Paré .....	78,00	
Martin Allaire .....	31,50	
Michel Blais .....	31,50	
Michel Labonté .....	31,50	
Ovide Tremblay .....	31,50	
Patrice Blais .....	31,50	
Pierre Cauffopé .....	31,50	
Raymonde Boutin .....	31,50	
Réjean Guillemette .....	63,00	
Réjean Lavoie .....	31,50	
Rémi Montminy .....	31,50	
Rénald Roy .....	31,50	
Ricardo Boulet .....	31,50	
Rosaire Blais .....	63,00	
Rosario Montminy .....	48,50	
Serge Allaire .....	31,50	
Serge Noël .....	31,50	
Simon Blais .....	31,50	
Simon Boulet .....	94,50	
Simon Labonté .....	31,50	
Simon Picard .....	31,50	
Sonia Hudon .....	47,00	
Stéphane Picard .....	31,50	
Sylvain Bilodeau .....	31,50	
Ulric Chamberland .....	31,50	
Vicky Garant .....	31,50	
Vincent Lamonde .....	31,50	
Yan Blais .....	31,50	
Yan Pouliot .....	31,50	
Yvon Montminy .....	31,50	3405,00
MonBuro,		
Contrat entretien photocopieur .....	352,56	
Cartouche encre Garage .....	40,23	392,79
MRC de Montmagny, tonnage octobre 2020 .....		2040,01
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL septembre 2020 .....		2111,04
Régie gestion Mauricie, enfouissement octobre 2020 .....		6493,24
Les Concassés du Cap,		
Collecte novembre 2020 .....	4500,22	
Disposition au site .....	450,82	4951,04
Garage Claude Albert, conteneur Garage .....		852,43
C.A.R.E., affichage offre d'emploi camionneur .....		172,46
Groupe SID Associés, hon. Prof. Projet ascenseur .....		477,15
Distributions SécurMed, gants (Garage) .....		168,22
Propane GRG, déplacer réservoir et modifier ligne de gaz .....		230,28
Net-Eau-Cam, déboucher conduite sanitaire .....		344,93
Service de réparation JP, hoses hydrauliques + protecteur .....		666,37
Boulon-Hydraulique CMT, boyau air vrille .....		28,69
Caroline Guimont, remb. facture Halloween .....		17,24
Chantal Blanchette, remb. certificat cadeau et décors Noël .....		138,46
Raymond Gaudreau, 4 sapins de Noël .....		180,00

Philippe Gosselin & Ass.	
1402,1 litres à 0,5160 huile chauffage M. Paroisse	831,82
1094,3 litres à 0,530 huile chauffage Loisirs	675,14
142,6 litres à 0,526 huile chauffage Garage	86,24
1277,8 litres à 0,7751 diesel	1138,73
Brandt, réparation niveleuse	791,16
Garage MTY, fabriquer courroie pour réservoir (camion Ford)	321,02
Bossé & Frère, barre d'éclairage et lampe de travail	483,26
Macpek, pièce camion Freightliner	296,38
Aréo-Feu, casque, mousse, écusson service incendie	870,65
Les Entreprises JRMorin, bordure béton travaux Ch. St-Frs O.	2244,31
Praxair, 2133 m <sup>3</sup> à 0,3268 oxygène usine filtration	809,20
MS2Contrôle, vérifier moteur et réparation pompe usine	600,94
Novicom, transformateur usagé service incendie	28,74
L' Arsenal, test annuel de performance autopompe et inspection (service incendie)	712,85
Philiass Blais & Fils,	
6hres pelle Hitachi à 115\$	690,00
Transports	80,00
6,5 hres camion à 94\$	611,00
1 voyage pierre 0-3/4	250,00
Réparation tuyau traverse Montée Morigeau	1875,25
Vigneault Montmagny, bottes de travail	155,21
René Samson, réparations diverses	1535,15
MRC de Montmagny, inspection risques élevés (HLM)	153,56
Sandra Proulx, remb. achat cadeaux Noël enfants	428,89
Lucie Lachance, notaire, hon. Prof. Promesse d'achat terrain (Yvon Morneau inc.)	229,95
Alphonse Lamonde inc., réparation problème chauffage Loisirs	2630,52
ABA Construction, refaire toiture annexe Maison Paroisse, Partie haute et basse	12609,31
Tetra Tech, hon. Prof. Refection ch. St-François Ouest	23438,29
Sinto, graisse, lingettes (Garage)	546,59
Les Alarmes Clément Pelletier, programmation codes Garage	80,48
Enair Contrôle, maintenance système ventilation Loisirs	751,33
Les Entreprises JRMorin, travaux pavage ch. Prairies Est et Ouest	28395,61
MRC de Montmagny, avis public rôle d'évaluation	51,00
Philiass Blais & Fils inc.,	
1 hre pelle Hitachi à 115\$	
1 transport à 80\$	
Fossés à l'ouest du village	290,32
CDTEC Calibration, étalonnage et certification détecteur gaz	1902,85
Aréo-Feu, cagoules, gants (service incendie)	1354,69
Christian Collin, support technique Bibliothèque du Rocher	200,00
Carrières Rive Sud, 22,62 tm à 12,60 gravier	327,69
MS2 Contrôle, disque dur (assainissement des eaux)	287,43
Suzanne Nadeau, remb. facture comité d'embellissement	74,69
Propanne GRG, 635,5 litres à 0,4090 propane caserne incendie	326,61
Canadian Tire, lumières de Noël	160,83
Philippe Gosselin & Ass.,	
1115,3 litres à 0,5770 huile chauffage M. Paroisse	739,90
2754,9 litres à 0,8261 diésel	2616,62
Robitaille Equipement inc, couteaux grader	1393,50
Camions GloboCam, pièces camion Freightliner	119,38
Spécialité Ressort inc., pièces camion Freightliner	287,44
Laboratoires d'Expertises de Québec, contrôle qualitatif	
Matériaux (refection ch. St-François Ouest)	19546,60
L' Arsenal, inspection et entretien annuel autopompe Maxi-Metal	1747,75
Extincteurs Montmagny, vérification annuelle extincteurs	1092,26
Steve Théberge,	
Remb. repas formation pompier	36,98
Remb. frais déplacement 138 km	59,34
Guillaume Paré, remb. repas formation pompier	36,44
Aquatech, opération usine d'eau potable et eaux usées	9917,27
Plomberie Chauffage D.Roy Lyva, travaux Maison Paroisse	17857,01
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre 2020	120,00



Marc-André Paré consultant inc., rédaction contrat travail d.g.,	
Conception manuel de l'employé.....	1856,85
Praxair, location réservoir oxygène (usine filtration).....	431,06
Postes Canada, envoi journal l'Echo.....	112,66
Bossé & Frère, pièce tracteur.....	517,39
Boulon Hydraulique CMT, pièce (arbre de Noël).....	60,71
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées.....	1608,49
Info Page, IPA service incendie.....	107,44
Les Concassés du Cap, collecte décembre 2020.....	4500,22
MS2 Contrôle, installer UPS étang aéré.....	277,69
Forfait Rosmar, 5,8 hres à 105\$ location tracteur.....	700,20
Véolia, nettoyage ponceaux.....	3905,08
Arrêt Stop, essence service incendie.....	22,26
Journal l'Echo, transfert des dons.....	885,00
Unibéton, 122,51tm sable et sel à 25,45.....	3584,79
Philiat Blais, location nacelle (arbre Noël).....	344,93
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL octobre 2020.....	3204,36
Servi-Express, essence et sacs (usine).....	284,22
Pièces d'Autos GGM, pièce équipement.....	7,98
Pièces d'Autos Carquest, pièce équipement.....	27,56
René Samson, prise et interrupteur log. 524.....	194,43
VT-0, produits sanitaires Maison Paroisse.....	311,24
Emco, matériel divers aqueduc.....	744,49
Stéphanie Frégeau, remb. frais déplacement 13km.....	5,59
A1 Hydraulique, ferrule (usine filtration).....	16,03
Alphonse Lamonde inc., installation aérothermes au gaz naturelGarage municipal.....	11612,48
René Samson, Led vert, rouge, blanche, lentilles (usine).....	189,42
DSL multi-services, fauchage et débroussaillage des routes.....	10634,04
Aréo-Feu, cagoules Nomex (service incendie).....	354,12
La Miellée de la Rivière-du-Sud, 38 contenants de miel.....	117,80
Raymond Chabot Grant Thorton, hon. Prof. intérimaire travaux	
Préparatoires à l'audit 2020 et divers.....	3558,47
Pagenet, téléavertisseurs service incendie.....	57,20
Supérieur Propane, location cylinder.....	4,60
Office d'Habitation de Montmagny, contribution déficit 2019.....	11914,00
Garage MTY, écrou.....	3,96
Macpek, matériel équipement.....	151,89
AVANTIS, matériel divers	
Service incendie.....	28,77
Loisirs.....	15,60
Pavillon Bédard.....	10,28
Garage.....	167,60
Abris des joueurs (patinoire).....	2981,30
Jacques Théberge, remb. achat télévision (service incendie).....	516,22
Chantal Blanchette, remb. chèques-cadeaux.....	100,00
Les Élevages Bonneau, terrine, rilette, pâté foie (- commandite de 203,50).....	300,00
6tem TI, achat ordinateur et 2 portables + disque dur (usine).....	9314,78
<b>TOTAL :.....</b>	<b>260 464,90</b>
<b>TGC, décompte progressif #4 travaux ch. St-François Ouest.....</b>	<b>795 481,98</b>

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les comptes à payer.

## 5 ADMINISTRATION

### 5.1 DÉPÔT DES DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES POUR L'ANNÉE 2020

Conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier ou le secrétaire-trésorier doit, au plus tard le 15 février de chaque année, transmettre, via le dépôt dans le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR), le relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé, ou non, une déclaration d'intérêts pécuniaires.

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires pour l'année 2020.

## 5.2 DÉPÔT DU BUDGET 2021

Le budget municipal équilibré pour l'année 2021 est officiellement déposé aux membres du conseil pour approbation.

Après analyse et discussion;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter le dépôt du budget équilibré 2021 tel que déposé et de proposer un gel de taxes pour une 4<sup>e</sup> année consécutive.

## 5.3 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2021

Le calendrier des dates pour les séances régulières du conseil pour l'année 2021 est présenté.

Janvier, 11	Février, 01	Mars, 01
Avril, 12	Mai, 03	Juin, 07
Juillet, 05	Août, 02	Septembre, 13
Octobre, 04	Novembre, 15	Décembre, 06

Après analyse et discussion;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter la proposition du calendrier des séances régulières du conseil pour l'année 2021.

## 5.4 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

La municipalité de Saint-François se positionne annuellement pour la fermeture de son bureau municipal pendant la période des Fêtes. Cette année, en se basant sur la fermeture des bureaux de la MRC, la direction municipale propose la fermeture du bureau municipal du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2021 inclusivement.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter la fermeture du bureau municipal du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2021 inclusivement.

## 5.5 PANIERS DE NOEL POUR LES EMPLOYÉS

Annuellement en cette période du temps des Fêtes, la Municipalité offre à ses employés en guise de remerciement un souper. En cette année de pandémie, il a été convenu d'offrir aux employés un panier de Noël composé de produits régionaux tout en encourageant les entreprises de la MRC.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'offrir à chaque employé de la Municipalité un panier de Noël d'une valeur maximale de 100\$ chacun.

## 5.6 AVIS DE RAPPEL POUR ARRÉRAGES DE TAXES ENVOYÉ LE 30 NOVEMBRE 2020

La municipalité a procédé à l'envoi du rappel pour arrérages de taxes à tous les contribuables concernés.

Après analyse et discussion;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'approuver l'avis de rappel pour arrérages de taxes envoyé le 30 novembre 2020.

## 5.7 FIXATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGES DE TAXES POUR L'ANNÉE 2021

La municipalité doit, annuellement, par résolution, fixer le pourcentage annuel d'intérêt à percevoir pour les comptes de taxes non payés à échéance.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de fixer le pourcentage de taux d'intérêt à 18% l'an pour l'année 2021 pour toutes sommes dues et non payées à échéance.

## 5.8 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR LA TAXATION 2021

Avis de motion est donné, et dépôt du projet de règlement portant le numéro 000-2021 qui sera adopté, à une séance subséquente.

### PROJET RÈGLEMENT N° 000-2021

Règlement décrétant les taux de l'imposition des taxes foncières  
ainsi que les tarifs des services pour l'année 2021

ATTENDU QUE le budget de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2021 a été déposé le lundi 7 décembre 2020 et a été adopté le même jour;  
ATTENDU QUE, un avis de motion a été présenté à la séance régulière du lundi 7 décembre 2020;  
EN CONSÉQUENCE, IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 000-2021 DE CE CONSEIL CE QUI SUIT:

**ARTICLE I**

Afin de réaliser les sommes nécessaires aux dépenses d'administration, pourvoir aux améliorations et aux obligations de ladite Municipalité prévues au budget, ce Conseil ordonne et décrète:

- Qu'une taxe foncière générale de quatre-vingt-deux sous (0,82\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2021 et prélevée pour l'année fiscale 2021 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins d'administration générale, du déneigement, de la voirie locale et autres.
2. Qu'une taxe foncière générale de douze sous (0,12\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2021 et prélevée pour l'année fiscale 2021 sur tous les terrains, lots ou parties de lots avec toutes les constructions érigées ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins du service de la sécurité publique qui comprend la police, les premiers répondants et la protection incendie.
- Qu'une taxe spéciale appelée «Ramassage de la neige» règlement No 1421995 et amendé par la résolution No 170-1997 soit imposée à chacun des propriétaires concernés dans les secteurs délimités. Un montant de cent dix dollars (110,00\$) sera prélevé à chacun de ces propriétaires concernés pour l'année 2021, en vue de répondre aux fins dudit règlement.
- Qu'une taxe de compensation au montant de trente dollars (30,00\$) soit imposée sur chacune des résidences, immeubles ou commerces situés à l'intérieur des secteurs où la Municipalité accorde le service de l'éclairage public par des lumières au mercure ou au sodium sur les rues ou chemins municipaux pour les fins de l'éclairage public.
- Qu'une taxe de compensation au montant de cent huit dollars (108,00\$) par bac vert (bac à déchets) soit imposée:
- C) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
  - D) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
  - E) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
  - F) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
  - G) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; pour les fins de l'enlèvement, le transport et l'élimination des vidanges.
  - H) Que tous les propriétaires énumérés ci-haut et qui ont des conteneurs à la place de bacs verts (bacs à déchets) se voient imposer la taxe de compensation de la façon suivante:  
½ verge cube = 1 bac vert
- Donc, les propriétaires qui ont des conteneurs de cette dimension vont verser la compensation suivante:
- | dimensions       | Équivalent en bacs verts | prix par bac vert | total    |
|------------------|--------------------------|-------------------|----------|
| Conteneur 1 v.c. | 2                        | 108,00            | 216,00   |
| Conteneur 2 v.c. | 4                        | 108,00            | 432,00   |
| Conteneur 3 v.c. | 6                        | 108,00            | 648,00   |
| Conteneur 4 v.c. | 8                        | 108,00            | 864,00   |
| Conteneur 5 v.c. | 10                       | 108,00            | 1 080,00 |
| Conteneur 6 v.c. | 12                       | 108,00            | 1 296,00 |
| Conteneur 7 v.c. | 14                       | 108,00            | 1 512,00 |
| Conteneur 8 v.c. | 16                       | 108,00            | 1 728,00 |
- I) Concernant les exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.); le premier bac est attribué à la résidence (logement) tandis que les bacs supplémentaires sont attribués à l'entreprise agricole.
6. Qu'une taxe de compensation au montant de cinquante-six dollars (56,00\$) par bac bleu (bac pour récupération) soit imposée:
- J) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
  - K) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
  - L) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
  - M) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
  - N) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; pour les fins du service de collecte sélective des matières recyclables.
  - O) Que tous les propriétaires énumérés ci-haut et qui ont des conteneurs à la place de bacs bleus (bacs pour récupéra-



tion) se voient imposer la taxe de compensation de la façon suivante:

½ verge cube = 1 bac bleu

Donc, les propriétaires qui ont des conteneurs de cette dimension vont verser la compensation suivante:

dimensions	équivalent en bacs bleus	prix par bac bleu	total
Conteneur 1 v.c.	2	56,00	112,00
Conteneur 2 v.c.	4	56,00	224,00
Conteneur 3 v.c.	6	56,00	336,00
Conteneur 4 v.c.	8	56,00	448,00
Conteneur 5 v.c.	10	56,00	560,00
Conteneur 6 v.c.	12	56,00	672,00
Conteneur 7 v.c.	14	56,00	784,00
Conteneur 8 v.c.	16	56,00	896,00

P) Concernant les exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.); le premier bac est attribué à la résidence (logement) tandis que les bacs supplémentaires sont attribués à l'entreprise agricole.

7. A) Qu'une taxe de compensation au montant de soixante-dix-huit dollars et soixante-dix-neuf sous (78,79\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupant d'immeubles à des fins résidentielles et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
- B) Qu'une taxe foncière spéciale de dix sous, sept dixièmes, six centièmes et cinq millièmes (0,10765\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2021 sur tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
17. A) Qu'une taxe de compensation au montant de cent quatre-vingt-cinq dollars (185,00\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, occupant d'immeuble à des fins résidentielles dans le secteur desservi par l'aqueduc pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
- B) Qu'une taxe de compensation au montant de deux cent huit dollars (208,00\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, occupant d'immeuble à des fins résidentielles dans le secteur desservi par l'aqueduc pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.
- C) Qu'une taxe foncière spéciale d'un sou, sept dixièmes, cinq centièmes et huit millièmes (0,01758\$) par cent dollars d'évaluation, soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2021 et prélevée pour l'année fiscale 2021 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
- D) Qu'une taxe foncière spéciale d'un sou, neuf dixièmes, sept centièmes et quatre millièmes (0,01974\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2021 et prélevée pour l'année fiscale 2021 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.

18. Tarif par «bâtiment» ou «résidence isolée» pour la vidange des boues des installations septiques.

Bâtiment	Un bâtiment qui n'est pas utilisé comme résidence isolée ou dont une partie n'est pas utilisée comme résidence isolée et d'où sont déversées vers l'extérieur des eaux ménagères ou des eaux usées.
Résidence isolée	Une habitation non raccordée à un réseau d'égout autorisé par le ministère de l'Environnement en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. Chap. M-15.2).

Le tarif annuel de base pour une vidange aux quatre (4) ans pour l'occupation saisonnière et aux deux (2) ans pour l'occupation permanente, par «bâtiment» ou «résidence isolée» (tel que défini ci-haut) non desservi par un réseau d'égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable et de l'Environnement du Québec, exigé du propriétaire de tout immeuble imposable sur lequel on retrouve tel bâtiment ou résidence isolée et prélevé est de cent deux dollars (102\$) pour une occupation permanente et de cinquante et un dollars (51,00\$) pour une occupation saisonnière.

Toute vidange autre que celles prévues au tarif de base sera l'objet d'un compte de taxes supplémentaires au tarif prévu au règlement de la MRC de Montmagny concernant la gestion des boues des installations septiques.

#### ARTICLE I

Les taxes foncières générales ou spéciales et les compensations imposées par le règlement deviennent dues et exigibles si elles sont inférieures à trois cents dollars en un seul versement, le 1er avril; si le total excède trois cents dollars elles sont payables en six versements égaux devenant dues le 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> août, 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours.

19. Qu'un intérêt au taux de dix-huit pour cent (18%) l'an soit chargé sur les taxes imposées par le présent règlement, trente jours après leur date respective d'échéance.

Le même taux d'intérêt s'applique sur toute taxe au montant dû antérieur à l'année en cours.

#### ARTICLE II

Dans le cas de maisons à appartements ou à logements multiples, les taxes de compensation pour les services de l'aqueduc, l'assainissement des eaux et les vidanges sont imposées aux propriétaires de ces immeubles et lesdits propriétaires sont personnellement responsables de ces taxes de leurs locataires ou occupants.

### ARTICLE III

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement pour la taxation 2021.

#### **5.9 BUDGET 2021 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'ISLET-MONTMAGNY**

La municipalité a reçu le budget 2021 de la Régie intermunicipale pour adoption. Le montant proposé pour la contribution de Saint-François est de 30846\$

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter le budget proposé par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny et le montant de la contribution de 30846\$ pour l'année 2021.

#### **5.10 ADOPTION DE LA PROGRAMMATION PARTIELLE N° 2 DE LA TECQ 2019-2023**

Pour obtenir l'aide financière de la TECQ, une municipalité doit déposer au Ministère une programmation de travaux constituée de la liste des travaux admissibles à effectuer à l'intérieur des années du programme. La municipalité devra respecter l'ordre de priorité des travaux pour 80 % de son enveloppe allouée. Ainsi, avant d'effectuer des travaux de priorité 4, il faut démontrer qu'il n'y a pas de travaux de priorité 1 à 3 à effectuer à court terme.

Après analyse de la programmation par le Ministère, l'approbation de la programmation sera confirmée à la municipalité au moyen d'un courriel automatisé transmis au répondant de la municipalité indiqué dans la programmation au service en ligne TECQ 2019.

Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE :**

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation partielle de travaux version no. 2 de la TECQ19-23 jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

#### **5.11 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET CONDITIONS DE SERVICE, TRANSPORT ADAPTÉ TRANSBÉLIMONT INC.**

CONSIDÉRANT la résolution 206-2019 mandant l'organisme TRANSBÉLIMONT INC. pour effectuer le transport adapté pour les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ont délégué leurs compétences en matière de transport adapté à la municipalité de Berthier-sur-Mer qui agit à titre de mandataire;

CONSIDÉRANT QUE le budget équilibrée 2021 a été déposé aux municipalités visées par l'entente et qu'il prévoit des dépenses d'opération de 128 871 \$;

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

DE CONFIRMER le mandat de transport adapté à l'organisme délégué TRANSBÉLIMONT INC.

D'ADOPTER les prévisions budgétaires 2021;

DE CONFIRMER la participation financière 2021 de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud au montant de 8 758 \$;

D'ADOPTER la tarification exigée, les priorités de déplacement, l'horaire de fonctionnement et les différentes conditions de service présentées par l'organisme une communication écrite du 26 octobre 2020;

DE RECONFIRMER M. Jocelyn Lapointe, conseiller municipal à la municipalité de Berthier-sur-Mer, à titre de représentant au Conseil d'administration de l'organisme;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer à signer pour et au nom des municipalités participantes, et selon les conditions de l'entente de délégation de compétence, tous les actes et documents requis dans le cadre de ce dossier, à accepter les clauses usuelles, à négocier tous amendements requis et à signer tout autre document nécessaire afin de donner effet aux présentes;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au mandataire, soit la municipalité de Berthier-sur-Mer.

**5.12 ADOPTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, DU MANUEL DES EMPLOYÉS ET GRILLES SALARIALES EN VIGUEUR À COMPTER DU 4 JANVIER 2021**

Au cours des derniers mois, le conseil municipal s'est penché sur les conditions de travail, le manuel des employés et les grilles salariales. Une rencontre avec tous les employés s'est déroulée vendredi le 4 décembre 2020 en présence du consultant en ressources humaines retenu pour ce travail, du maire et d'une conseillère municipale.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les conditions de travail, le manuel des employés et les grilles salariales proposées. Les nouvelles conditions de travail et les grilles salariales entreront en force à compter du lundi 4 janvier 2021.

**5.13 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DE DÉCEMBRE 2020**

Afin d'honorer les principaux comptes à payer de décembre et d'économiser des frais de retard, sachant que le prochain conseil se réunira seulement le 11 janvier 2021, une résolution est prise à cette même période annuelle afin de payer les comptes de décembre.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les comptes à payer de décembre 2021 afin de finaliser la fin de l'année financière.

**5.14 PAGE MUNICIPALE POUR JOURNAL L'ÉCHO**

Le conseil municipal désire réserver une page mensuelle dans le journal l'Écho.

Après analyse et discussion;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter de réserver une page mensuelle dans le journal l'Écho qui paraîtra en début d'année 2021.

**6 LOISIRS, AINÉS ET FAMILLES**

**6.1 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES 2020-2021**

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;

appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** des membres du conseil municipal d'autoriser madame Huguette Blais à signer au



nom de la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021 ;

De confirmer que madame Huguette Blais l'élu ou l'élue responsable des questions familiales.

## **6.2 INTENTION D'INVESTISSEMENT POUR UN CPE JUSQU'À CONCURRENCE DE 300 000\$**

Le projet de CPE qui sera situé aux quatre chemins est toujours vivant et très actif. Un comité travaille activement à l'élaboration et à la mise en place d'une solution gagnante afin d'accueillir les places nécessaires lorsque le gouvernement annoncera des places disponibles pour la région. Afin de confirmer la volonté ferme de la Municipalité de réaliser ce magnifique projet, le conseil municipal se doit de projeter le montant nécessaire d'investissement qui sera nécessaire d'engager pour la réalisation de ce projet.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de confirmer l'intention de la Municipalité d'investir dans un CPE un montant pouvant aller jusqu'à 300 000\$.

## **6.3 PROJET-PILOTE INTERGÉNÉRATIONNEL EN CPE À SAINT-FABIEN-DE-PANET**

La municipalité

CONSIDÉRANT le manque de places en services de garde sur le territoire de la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT le caractère innovant du projet-pilote en CPE à Saint-Fabien-de-Panet;

CONSIDÉRANT que le projet visé est un partenariat visant à favoriser l'intergénérationnel;

CONSIDÉRANT que la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, souhaite favoriser l'expérience intergénérationnelle entre les aînés et les enfants;

CONSIDÉRANT que les services de garde sont nécessaires afin d'assurer l'attraction, l'accueil et la rétention de familles et d'employés sur le territoire;

CONSIDÉRANT que Saint-Fabien-de-Panet constitue un pôle en matière de services de santé dans le sud de la MRC et qu'il doit assurer un service de garde à ses travailleurs de la santé;

CONSIDÉRANT que plusieurs familles du secteur Sud de la MRC sont actuellement en attente de places en services de garde;

CONSIDÉRANT l'appel de projets à venir du gouvernement du Québec pour l'octroi de nouvelles places en garderie;

CONSIDÉRANT les données socio-économiques du secteur Centre-Sud de la MRC de Montmagny et qu'un service de garde structuré en installation représente une plus-value afin de combler les besoins d'apprentissage des jeunes 0-5 ans;

CONSIDÉRANT l'ouverture du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches à être partenaire du projet pour le développement du milieu, mais aussi pour l'attractivité et la rétention de son personnel;

Après analyse et discussion;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** QUE la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud appuie l'initiative de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, en partenariat avec la MRC de Montmagny, de développer un nouveau service de garde innovant dans la partie Sud du territoire de la MRC et qu'elle identifie le territoire de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet comme localisation à privilégier pour implanter une nouvelle garderie innovante intergénérationnelle ayant pour principale desserte la population des résidents du secteur Centre-Sud de la MRC.

## **7 TRAVAUX PUBLICS**

### **7.1 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)**

ATTENDU QUE La municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2020 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes rela-

tive au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

Après analyse et discussion;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** et adopté que le conseil de Saint-François de la Rivière-du-Sud approuve les dépenses d'un montant de 13581\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

## **7.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX (PPA-ES)**

ATTENDU QUE La municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2020 à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

Après analyse et discussion;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** et adopté que le conseil de Saint-François de la Rivière-du-Sud approuve les dépenses d'un montant de 26419\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

## **8 EAU – AQUEDUC –ÉGOUTS**

Aucun point

## **9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE**

### **9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR NOVEMBRE 2020**

Le rapport mensuel du service des incendies pour novembre 2020 est déposé au conseil.

## 9.2 NOMINATION DE MONSIEUR NICOLAS LAMONDE À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE

La caserne de pompier de Saint-François est constamment à la recherche de nouveaux pompiers volontaires afin de compléter et de prévoir les besoins en termes de pompiers volontaires.

Le directeur des incendies a soumis le nom de monsieur Nicolas Lamonde qui a été rencontré et qui a répondu aux critères lui permettant de se joindre l'équipe des pompiers volontaires de Saint-François.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter la nomination de monsieur Nicolas Lamonde à titre de pompier volontaire sur recommandation du directeur des incendies.

## 10 URBANISME

### 10.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR 3 COURS D'EAU (MISCOU, CAMPAGNA-THÉBERGE ET BOULET)

#### PROJET RÈGLEMENT NO \_\_\_\_-2021

#### TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES COURS D'EAU MISCOU, CAMPAGNA-THÉBERGE ET BOULET

ATTENDU QUE des travaux d'entretien ont été faits dans les cours d'eau suivants :

MISCOU, CAMPAGNA-THÉBERGE ET BOULET

ATTENDU QUE les travaux réalisés consistaient à nettoyer les cours d'eau et leur mise à niveau;

ATTENDU QUE la gestion et la surveillance des travaux ont été effectuées par la MRC de Montmagny;

ATTENDU QUE les travaux pour les cours d'eau ont été effectués par les entreprises suivantes: Les excavations Laurent et Frédéric Proulx et Philiat Blais & Fils inc;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François a reçu de la MRC la répartition de la facturation pour les contribuables concernés;

ATTENDU Qu'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du conseil tenue le lundi 7 décembre 2020 à 20h00;

EN CONSÉQUENCE, il est décrété par règlement ce qui suit :

#### ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

#### ARTICLE 2

Le Conseil décrète que des travaux d'entretien des cours d'eau ont été réalisés en 2020 dans la Municipalité entraînant les coûts suivants pour les contribuables concernés :

Cours d'eau Miscou au montant de ..... 1 854,08\$

Cours d'eau Campagna-Théberge au montant de ..... 1 117,02\$

Cours d'eau Boulet au montant de ..... 18 914,16\$

#### ARTICLE 3

Le Conseil décrète que les propriétaires concernés se verront imposer une taxe spéciale portant la mention « Travaux d'entretien dans le ou les cours d'eau suivant :

Cours d'eau Miscou

Cours d'eau Campagna-Théberge

Cours d'eau Boulet

Cette mention spéciale apparaîtra sur leur compte de taxes respectif de l'année 2021.

#### ARTICLE 4

Les montants totaux des travaux qui seront payables par les contribuables concernés, à même leur compte de taxes, seront répartis de la façon suivante :

	Nom du propriétaire	Matricule	Montant
Cours d'eau Miscou	Yves Jean	9393-07-0314	1 702,57\$
	Françoise Baillargeon	9293-86-8461	103,19\$
	Aurèle Gendron	9294-35-8203	48,32\$
Cours d'eau Campagna-Théberge	Ferme Saleil	8688-59-9082	1 117,02\$



Cours d'eau Boulet

Ferme Boulet	8891-61-0351	5 012,48\$
Ferme A et R Boulet	8891-94-0786	4 692,87\$
Ferme FAGA	8891-73-3624	5 885,46\$
Jacqueline Blais	8890-39-4092	1 213,39\$
Ferme Joseph-Aimé Blais	8890-94-8082	896,80\$
Ferme Marinale	8991-15-1397	1 213,17\$

#### ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Après analyse et discussion;

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement no. \_\_\_\_-2021 intitulé : adoption du règlement de taxation pour l'entretien dans les cours d'eau Miscou, Campagna-Théberge et Boulet, réalisé en 2020.

#### 11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

##### 11.1 DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 4 POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'ÉGOUT PLUVIAL ET DES TRAVAUX CONNEXES SUR UN TRONÇON DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST

La municipalité a reçu le premier décompte progressif de la compagnie TGC pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes sur un tronçon du chemin Saint-François Ouest. La première demande de déboursement est au montant de 795 481.98\$.

Après analyse et discussion,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter, sur recommandation de notre firme d'ingénieurs, Tetra Tech QI Inc., le décompte progressif no.4 de la compagnie TGC pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes sur un tronçon du chemin Saint-François au montant de 795 481.98\$.

#### 12 CORRESPONDANCE

##### 12.1 LETTRE DE REMERCIEMENT DE ÉNERGIR

##### 12.2 LETTRE DU HÂVRE DES FEMMES

#### 13 VARIA

Aucun point.

#### 14 PÉRIODE DE QUESTIONS

Séance à huis clos, les questions pourront être acheminées par courriel à l'adresse courriel suivante : [dg@stfrancois.ca](mailto:dg@stfrancois.ca).

#### 15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h13.

Frédéric Jean, maire

Jean-Eudes Gaudet, directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
MRC DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue LUNDI, le 14 décembre 2020, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à dix-neuf heures trente.

À laquelle sont présents :

Messieurs; Frédéric Jean, Maire, Yves Laflamme, Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin

Mesdames; Sandra Proulx, Huguette Blais, Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

1           OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance spéciale du conseil. Il est 19h30.

2           LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

3           ADOPTION DU BUDGET 2021

Le budget municipal pour l'année 2021 est officiellement déposé aux membres du conseil pour approbation. Le conseil a statué sur un gel de taxe pour une quatrième année consécutive.

**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD**  
**BUDGET 2021**

**M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
I  
T  
É  
  
D  
E  
  
S  
A  
I  
N  
T  
•  
F  
R  
A  
N  
Ç  
O  
I  
S**

	BUDGET 2020	BUDGET 2021	ÉCART \$
<b>REVENUS</b>			
Taxe foncière municipale .82¢	1 517 662	1 516 130	-1 532
Taxe foncière Sécurité publique .12¢	222 097	221 873	-224
Assainissement opération	52 543	52 681	138
Eau potable immobilisation	166 385	167 092	707
Eau potable opération	184 735	185 114	379
Enlèvement vidanges (108\$)	101 952	102 384	432
Collecte sélective (56\$)	41 384	41 608	224
Éclairage public (30\$)	11 850	11 910	60
Ramassage neige (110\$)	14 410	14 410	0
Boues fosses septiques (102\$)	25 959	26 061	102
Cours d'eau Miscou, Campagna, Boulet		21 885	21 885
Compensation École	17 000	18 000	1 000
Terres publiques	3 947	4 565	618
Partage croissance TVQ	13 782	12 828	-954
Entraide municipale	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	32 903	27 583	-5 320
Service dette eau (Berthier-St-Pierre)	193 209	194 710	1 501
Maison Paroisse, loyers	14 760	15 120	360
Pavillon Bédard, loyers	27 960	28 680	720
Urbanisme (vente terrain)	56 000	56 000	0
Sécurité publique	1 500	1 500	0
Hygiène du milieu (raccordement etc...)	4 000	4 000	0
Administration, photocopies etc...	4 000	4 000	0
Transport, Rte 228	41 000	41 000	0
Loisirs et Culture	2 000	2 000	0
Permis municipaux	4 500	4 500	0
Droit de mutation	15 000	15 000	0
Amendes SQ	3 000	3 000	0
Intérêts arrérage de taxes	10 000	10 000	0
Ristourne	1 000	1 000	0
Redevances carrières	12 000	12 000	0
Subvention Covid		46 216	46 216
Subvention collecte sélective	30 000	30 000	0
Ministère des Transports	20 000	20 000	0
Compensation voirie	78 831	93 147	14 316
Subvention assainissement des eaux	27 976	0	-27 976
Pacte rural	8 400	0	-8 400
<b>LOISIRS:</b>			
Location salle	5 000	2 250	-2 750
Bar	4 000	1 350	-2 650
Local des Jeunes	500	300	-200
Piscine	1 500	1 000	-500
Camp de jour	20 000	17 500	-2 500
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 993 745</b>	<b>3 029 397</b>	<b>35 652</b>

Aucune augmentation de taxes pour 2021



	BUDGET 2020	BUDGET 2021	ÉCART \$
<b>DÉPENSES</b>			
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
Administration	211 581	214 954	3 373
Quote-part MRC-Elus-Congrès	6 402	6 402	0
Cour municipale coût fixe	1 000	1 000	0
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Sociaux communautaire	2 500	2 500	0
Transport adapté	7 000	8 758	1 758
Service informatique	1 000	1 000	0
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	1 000	1 000	0
Service juridique	5 000	5 000	0
Vérification comptable	16 000	20 000	4 000
Contrat service informatique	3 200	4 500	1 300
Site Internet	2 000	2 000	0
Internet haute vitesse	1 500	5 000	3 500
Évaluation et mutations	500	500	0
Formation & perfectionnement	1 000	1 000	0
Mise à jour codes municipaux	500	650	150
Assurances feu, responsabilité...	56 262	56 875	613
Société Mutuelle de prévention	1 200	1 616	416
Cotisation, contribution	4 500	4 500	0
Entretien photocopieur	7 000	8 000	1 000
Équipement informatique	6 000	1 500	-4 500
Fourniture bureau	3 300	3 300	0
Contribution journal L'Echo	10 000	10 000	0
Remb. taxes années antérieures	1 500	1 500	0
<b>IMMEUBLES MUNICIPAUX</b>			
Administration	5 884	5 884	0
Entretien Maison Paroisse	27 500	33 500	6 000
Entretien Pavillon Bédard	2 600	3 600	1 000
Entretien Annexe M. Paroisse	500	500	0
Entretien Atelier	100	100	0
Greffe	0	13 108	13 108
Quote-part MRC évaluation	49 670	50 631	961
<b>TOTAL:</b>	<b>437 699</b>	<b>470 378</b>	<b>32 679</b>
<b>SÉCURITE PUBLIQUE</b>			
Service Sûreté du Québec	155 953	159 072	3 119
Administration	32 075	34 044	1 969
Radio	500	500	0
Immatriculation	350	350	0
Équipements	2 750	3 000	250
Radio	1 500	1 500	0
Téléavertisseur	2 500	2 000	-500
Frais de formation	4 000	3 000	-1 000
Entraide municipale	3 500	3 000	-500
Immatriculation des camions	2 000	2 000	0
Permis brûlage	100	100	0
Location équipement incendie	750	750	0
Entretien équipements-véhicules	3 000	3 000	0
Inspection des équipements	1 000	1 000	0
Caserne incendie	2 000	2 000	0
Essence et diésel	1 000	500	-500
Chauffage Caserne incendie	3 000	2 000	-1 000

<b>M U N I C I P A L L I T É D E S A I N T • F R A N Ç O I S</b>	<b>BUDGET 2020</b>	<b>BUDGET 2021</b>	<b>ÉCART \$</b>
Matériel divers	5 000	5 000	0
Fournitures (épicerie)	200	200	0
Fournitures (bureau)	300	300	0
Détecteur de gaz	500	500	0
Appareils respiratoires	2 000	2 000	0
Échelles	300	300	0
Vêtements	4 000	4 000	0
Électricité Caserne incendie	2 200	2 200	0
Extincteurs	750	750	0
Autres objets - Divers	300	300	0
Atelier Mécanique	580	580	0
Quote-part MRC incendie	4 984	4 922	-62
<b>TOTAL:</b>	<b>237 092</b>	<b>238 868</b>	<b>1 776</b>
<b>TRANSPORT (VOIRIE)</b>			
Administration	101 703	101 703	0
Service scientifique et génie	25 000	25 000	0
Immatriculation véhicules	4 500	4 600	100
Registre exploitants véhicules lourds	145	145	0
Fauchage des chemins	11 000	11 000	0
Location machinerie	3 000	10 000	7 000
Signalisation (matériel)	2 500	2 500	0
Entretien chemins, rues, ponceaux	20 000	20 000	0
Ponts	2 000	2 000	0
Entretien réparation machinerie	25 050	28 050	3 000
Trottoirs	1 000	1 000	0
Couper bordure entrée charetière	1 500	1 500	0
Lignage de rue	4 000	8 000	4 000
Gravier, sable, ciment	10 000	30 000	20 000
Asphalte	45 000	45 000	0
Essence machinerie	3 000	3 000	0
Pièces et accessoires	5 000	8 000	3 000
Fourniture bureau + informatique	150	150	0
Atelier mécanique	20 108	20 108	0
Signalisation	1 135	2 365	1 230
<b>TOTAL VOIRIE:</b>	<b>285 791</b>	<b>324 121</b>	<b>38 330</b>
<b>TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)</b>			
Administration	113 913	120 886	6 973
Radios	1 000	1 500	500
Immatriculation véhicules	3 500	3 500	0
Location bélier mécanique	5 000	6 000	1 000
Location machinerie	3 000	3 500	500
Entretien, réparation véhicules	63 500	63 500	0
Entretien Garage	2 000	3 000	1 000
Sable et sel	40 000	45 000	5 000
Essence diesel	50 000	50 000	0
Huile à chauffage	6 500	3 000	-3 500
Pièces et accessoires	4 000	5 000	1 000
Lames de charrue	6 000	10 000	4 000
Vêtements	2 500	2 500	0
Électricité Garage	4 200	4 200	0
Trousse premiers soins	100	100	0
Réclamation pour dommages	2 000	2 000	0
Contrat déneigement -Site patrimonial	2 677	2 725	48

	BUDGET 2020	BUDGET 2021	ÉCART \$
Déneigement trottoirs	4 500	3 000	-1 500
Ramassage neige (secteur village)	9 000	9 000	0
<b>TOTAL DENEIGEMENT:</b>	<b>323 390</b>	<b>338 411</b>	<b>15 021</b>
Éclairage public (Hydro-Québec)	20 000	20 000	0
Entretien réseau d'éclairage	2 000	2 000	0
<b>TOTAL TRANSPORT</b>	<b>631 181</b>	<b>684 532</b>	<b>53 351</b>
<b>HYGIENE DU MILIEU</b>			
<b>USINE D'EAU POTABLE</b>			
Frais poste (échantillon d'eau potable)	500	500	0
Frais de téléphone-internet	1 600	1 600	0
Hon. prof. Aquatech (eau potable)	110 000	110 000	0
Service alarme	550	550	0
Analyses échantillons d'eau potable	6 000	6 000	0
Assurances	12 979	13 400	421
Usine d'eau potable	10 000	10 000	0
Poste surpresseur (St-Pierre)	100	100	0
Barrage-réservoir	4 000	1 000	-3 000
Produits (eau potable)	90 200	94 800	4 600
Diesel coloré génératrice	500	500	0
Pièces accessoires	2 500	2 500	0
Fourniture bureau + informatique	600	600	0
Électricité usine de filtration	62 000	62 000	0
Électricité poste surpresseur	1 200	1 200	0
Électricité compteur d'eau St-Pierre	200	200	0
<b>AQUEDUC</b>			
Administration (Aqueduc)	6 855	6 855	0
Hon. Professionnel	5 000	6 000	1 000
Location machinerie	12 000	12 000	0
Borne-fontaine	4 000	4 000	0
Poste de chloration	100	100	0
Barrage Morigeau		5 000	5 000
Pièces et accessoires (aqueduc)	6 500	8 000	1 500
<b>ASSAINISSEMENT DES EAUX</b>			
Administration (Ass. eaux)	995	995	0
Hon.prof. Aquatech (eau usée)	16 326	16 326	0
Analyses échantillons d'eau usée	5 000	5 000	0
Assainissement opération (entretien)	16 000	16 000	0
Electricité Ass. eaux	15 000	15 000	0
<b>ÉGOUT</b>			
Administration (Egout)	1 160	1 160	0
Service scientifique et génie		1 000	1 000
Location machinerie	7 000	7 000	0
Pièces et accessoires (égout)	2 000	2 000	0
<b>ENLÈVEMENT ET DESTR. ORDURES</b>			
Rémunération (vidanges) + avantages	2 798	3 371	573
Enlèvement ordures (contrat)	49 310	49 310	0
Site d'enfouissement	50 364	50 364	0
Traitement matières recyclables	14 000	14 000	0
Régie l'Islet-Montmagny	30 193	30 846	653
Récupération peinture-ordinateur	500	500	0
Récupération et recyclage pneus	500	500	0



	BUDGET 2020	BUDGET 2021	ÉCART \$
Conteneurs Garage municipal	20 000	20 000	0
Quote-part MRC gestion matières résiduelles	3 280	5 006	1 726
Quote-part MRC Boues fosses septiques	22 725	22 725	0
Quote-part MEC Cours d'eau	2 311	2 466	155
<b>TOTAL:</b>	<b>596 846</b>	<b>610 474</b>	<b>13 628</b>
<b>URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE</b>			
Transfert Société de développement	20 000	16 000	-4 000
Honoraires inspecteur municipal	15 000	15 000	0
Quote-part MRC-urbanisme	90 048	89 312	-736
Rémunération (Sites publics)	5 000	5 000	0
Avantages sociaux	879	879	0
Entretien	8 000	9 000	1 000
Parc Olivier Tremblay et Franco-Fun	1 000	1 000	0
Électricité	1 265	1 265	0
Comité d'embellissement	31 150	11 150	-20 000
Contribution OMH	12 000	12 000	0
<b>TOTAL:</b>	<b>184 342</b>	<b>160 606</b>	<b>-23 736</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>			
Rémunération employés (Loisirs)	99 478	99 277	-201
Droit d'auteur	200	200	0
Permis alcool-réunions	800	800	0
Formation	500	500	0
Salle communautaire	5000	5000	0
Annexe salle communautaire	750	750	0
Bâtisses	6000	6000	0
Terrain	1000	1000	0
Terrain multi-sports	1000	1000	0
Location terrain stationnement Loisirs	1400	1400	0
Deck hockey		20000	20 000
Épicerie	150	150	0
Matériel cuisine	500	500	0
Boisson	4000	4000	0
Local des Jeunes	1500	1500	0
Matériel divers entretien	2500	2500	0
Huile à chauffage	15000	7500	-7 500
Pièces et accessoires	3500	3500	0
Équipement	250	250	0
Fourniture bureau, informatique	1300	1200	-100
Électricité	10000	12000	2 000
Baseball	500	500	0
Patinoire	1800	2000	200
Piscine (Salaires + entretien)	25221	26281	1 060
Camp de jour (Salaires + entretien)	74445	71445	-3 000
Programmation Loisirs	8200	8200	0
Téléphone-internet Bibliothèque	850	850	0
Support technique Bibliothèque	150	200	50
Contribution Bibliothèque du Rocher	6 200	9 200	3 000
Loyer local Bibliothèque	4 200	4 200	0
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
Tournée des vainqueurs	500	500	0
Support aux athlètes	500	500	0

	BUDGET 2020	BUDGET 2021	ÉCART \$
Supralocal	29 000	29 688	688
<b>TOTAL:</b>	<b>307 894</b>	<b>324 091</b>	<b>16 197</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
Intérêts développement domiciliaire	5715	4483	-1 232
Intérêts prolongement 3e et 4e rue Ouest	3430	3318	-112
Intérêts emprunt PADEM	366	0	-366
Intérêts emprunt AIDA	84	0	-84
Intérêts emprunt URBANISATION	87	0	-87
Intérêts honoraires prof. ass. eaux	77	0	-77
Intérêts camion incendie	2 561	2 296	-265
Intérêts recherche eau potable	2 009	1 851	-158
Intérêts honoraires prof. eau potable	1 561	885	-676
Intérêts usine eau potable	32 651	29 345	-3 306
Intérêts emprunt équipements	9 740	8 695	-1 045
Intérêts emprunt ch. St-François Est	7 914	7 062	-852
Intérêts emprunt camion pompiers	1 320	748	-572
Intérêts emprunt déficit 2014	2 676	0	-2 676
Intérêts emprunt Fonds roulement	18 000	0	-18 000
Intérêts ascenseur		1 500	1 500
Intérêts pelle rétrocaveuse		2 479	2 479
Intérêts travaux ch. St-François Ouest		25 000	25 000
<b>TOTAL:</b>	<b>88 191</b>	<b>87 662</b>	<b>-529</b>
<b>AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
<b>Frais bancaires</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL:</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>	<b>0</b>
<b>AUTRES ACTIVITES FINANCIÈRES</b>			
<b>Remboursement en capital</b>			
Capital développement domiciliaire	48 747	54 170	5 423
Capital prolongement 3e et 4e rue Ouest	5 300	5 500	200
Capital emprunt PADEM	22 810	0	-22 810
Capital emprunt AIDA	4 264	0	-4 264
Capital emprunt URBANISATION	4 071	0	-4 071
Capital honoraires prof. ass. eaux	1 255	0	-1 255
Capital camion incendie	16 000	16 400	400
Capital recherche eau potable	11 900	12 300	400
Capital honoraires prof. eau potable	17 500	18 100	600
Capital Usine eau potable	204 000	209 600	5 600
Capital emprunt équipements	33 600	34 600	1 000
Capital emprunt ch. St-François Est	27 300	28 100	800
Capital emprunt camion pompiers	14 800	15 300	500
Capital emprunt déficit 2014	30 000	0	-30 000
Capital emprunt Fonds roulement	52 300	0	-52 300
Capital pelle rétrocaveuse		9 040	9 040
<b>TOTAL :</b>	<b>493 847</b>	<b>403 110</b>	<b>-90 737</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
IMMOBILISATIONS	13 153	46 176	33 023
<b>TOTAL:</b>	<b>13 153</b>	<b>46 176</b>	<b>33 023</b>
<b>GRAND TOTAL DÉPENSES:</b>	<b>2 993 745</b>	<b>3 029 397</b>	<b>35 652</b>
Augmentation de 1 %			
Évaluation imposable total 2021	184 893 900		
Proportion médiane 2021	99%		
Facteur comparatif 2021	1,01		

Après analyse et discussion

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter le budget tel que proposé pour l'année 2021 avec un gel de taxe.

**4 PÉRIODE DE QUESTION SUR LE BUDGET**

Aucune question, séance à huis clos

**5 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités,

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter de lever la séance spéciale. Il est présentement 19h 57.

Frédéric Jean, maire

Jean-Eudes Gaudet, directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



**FERME HORTICOLE**  
**Lajoie**

**LA DESTINATION FLEURS & JARDINS**

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0  
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com

**Lajoie**, c'est aussi des  
Paysagistes  
www.lajoiepaysagistes.com

**Laurence Hallé, TA**  
Déclaration d'impôts et comptabilité

**Communiquez avec moi**  
**418-998-1098**

**Lalimec**  
USINAGE  
SOUDURE

**Alain Laliberté**  
Tél. : 418 884-3407  
Télec. : 418 884-2404  
lalimec.inc@videotron.ca

**CWB**

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

### Membres 2020-2021

En renouvelant votre adhésion, vous vous assurez une participation avec droit de vote à l'assemblée générale des membres le 9 janvier prochain. ☺



#### Membre entreprise

Léo Picard  
Calixte Laliberté  
Rose-Anne Goulet  
Paul-Émile Lamonde

Micheline St-Pierre  
Huguette Bouffard  
Daniel Morin  
Julienne Lamonde Corriveau  
Richard Côté  
Rita Roy Lamonde  
Noëlla Tremblay  
Yvonne Asselin  
Rosario Montminy  
Lorraine Lamonde  
Rosaire Couture

#### Membre organisme

#### Membre Élite (sans droite de vote)

Louis-Marie Garant  
Jean-Yves Gosselin  
Nicole Labonté Couture

#### Membre individuel

Alfred Boulet  
Monique L. Campagna  
Wilfrid Marceau  
Bérangère Noël

Léo Picard  
Céline Chabot  
Linda Guimont  
Normand Lesieur  
Huguette Blais  
Gaby Picard  
Sylvie Boucher  
Aurèle Gendron  
Francine Bouffard Corriveau  
Raynald Corriveau  
Jean-Guy St-Pierre

Liste à jour le 14 nov. 2020

## LE SPORT APRÈS 50 ANS

Pourquoi pas ! Ce ne sont pas que les jeunes qui en ont besoin. L'activité physique régulière contribue à diminuer vos problèmes de santé et à maintenir votre autonomie au fil des ans.

Sachez qu'il n'est jamais trop tard pour s'y mettre car vous en ressentirez rapidement les bienfaits. Vous serez plus détendu, plus énergique et aurez un meilleur sommeil. Ce sera aussi une façon de vous divertir ainsi que de faire de nouvelles rencontres. Au niveau des effets bénéfiques sur votre corps, l'activité physique abaisse la tension artérielle, stabilise le poids corporel, permet de conserver des muscles et des os plus forts ainsi que des articulations moins raides. Pour toutes ces raisons, l'activité physique vous permettra de conserver et même d'améliorer votre santé physique et mentale.

Par où commencer ?

Allez-y graduellement. Le moindre exercice compte. Plus vous serez actif, mieux vous vous porterez. À mesure que votre corps s'adapte à votre nouveau mode de vie, augmentez vos activités. Vous pourrez faire entre 30 et 60 minutes d'activité physique modérée chaque jour, 10 minutes à la fois s'il le faut.

Le meilleur moyen d'y arriver, c'est en intégrant des activités physiques dans votre quotidien. Adonnez-vous plus souvent aux activités physiques que vous pratiquez déjà. La marche est un des exemples d'activités les plus simples mais qui est très bénéfique sur la santé. Saviez-vous que marcher d'un bon pas de 20 à 30 minutes par jour peut aider à réduire le risque de maladies cardio-vasculaires ? L'important, c'est de trouver des activités qui vous plaisent. D'ailleurs, vous pourriez vous informer des activités offertes dans votre quartier.



Pour maximiser les effets sur votre santé, choisissez des activités qui contribueront à augmenter votre endurance, votre souplesse, votre force ainsi que votre équilibre. Avec votre médecin ou un autre professionnel de la santé, vous pourriez discuter des exercices qui vous conviendraient le plus selon votre état de santé. Amusez-vous bien !

**Vincent Lamonde Boulet**  
**Pharmacien-proprétaire**  
542, chemin Saint-François Ouest,  
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud  
**418 259-7728**

membre affilié à **Proxim**

Bonne année !

2021



**OK PNEUS**

*André Duelllet*



1, av. de la Caserne  
Montmagny (QC), G5V 0A5  
418 248-2052

Suivez-nous !

[pneusandreouellet.com](http://pneusandreouellet.com)

